

LE SPORT

La Série du siècle en 1972



Vingt ans ont passé et la Série du siècle de 1972 demeure encore le plus grand événement à avoir marqué le monde du hockey. L'éditorialiste du SOLEIL, Claude

Larochelle, a suivi de près la Série du siècle en 1972. Il était présent à Moscou le soir où Paul Henderson a procuré la dramatique victoire au Canada. Nous reproduisons, aujourd'hui, sa chronique du 29 septembre 1972. Guy Lapointe se souvient également. Carl Tardif l'a rencontré et raconte son aventure. **S-8 et S-9**

Les Blue Jays de Toronto champions de la section Est

Les Blue Jays de Toronto sont champions de la division Est de la Ligue américaine de baseball. Ils ont défait les Tigers de Detroit 3-1 s'assurant ainsi du championnat. **S-4**

LE RÉFÉRENDUM

Bouchard contre Bouchard

D'un côté, Benoît Bouchard considère que dans l'Accord de Charlottetown, le Québec a atteint plusieurs objectifs et de l'autre, Lucien Bouchard croit que nous sommes en face de la subordination du Québec. **A-9**

TENDANCES

Les cas d'asthme augmentent de façon inquiétante

Au cours de la dernière décennie, les problèmes respiratoires n'ont cessé de prendre de l'ampleur partout dans le monde. Mais grâce à la recherche, aux nouveaux médicaments et à une meilleure prise en charge par le malade lui-même, il est maintenant possible de mieux contrôler cette maladie incurable. **B-1**

LA RÉGION

Centre des congrès : L'Allier et Côté se taisent

Les principaux protagonistes dans le dossier du centre des congrès se refusent à commenter la nouvelle voulant qu'ils doivent reprendre les discussions à zéro. **A-3**

L'ÉDITORIAL

CSST, la fin des déficits

La réforme de la CSST qui entrera en vigueur le 1er novembre devrait préserver les droits des travailleurs tout en gérant mieux le système. **A-8**

L'INDEX

Annonces classées	B-5 à B-9
Arts	A-7 et A-10
Bandes dessinées	B-12
Décès	B-10
Économie	B-4
Éditorial	A-8
En coulisses	A-7
Horoscope de la semaine	B-9
L'Audio-Vidéo	B-2
Le Monde	A-5 et A-6
Le Rock	A-10
Où aller à Québec	A-7
Tendances	B-1 et B-2

TABLOÏD SPORT S-1 à S-14

Ce soir à la télé	S-16
Échecs	S-15
Feuilleton	S-14
Jeux du dimanche	S-15
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Ensoleillé avec périodes nuageuses. Venteux par moment. Frais. Max. : 10 ; min. : 2.



Demain: Ensoleillé avec quelques nuages. Max. : 12 ; min. : 2. **S-16**



Le chef du NON et Bouchard doivent des excuses aux aînés Bourassa somme Parizeau

ROUYN-NORANDA — Le chef du comité québécois du OUI, Robert Bourassa, a sommé hier Jacques Parizeau et Lucien Bouchard de présenter rapidement des excuses personnelles et publiques auprès des personnes âgées pour les propos tenus par la comédienne Diane Jules vendredi soir.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

S'il refuse de comparer cette bourde du camp du NON avec l'affaire des Yvettes, qui avait

Diane Jules s'excuse, mais pas les ténors du NON

QUÉBEC — Bien qu'il se dissocie de la déclaration incendiaire de Diane Jules au sujet des personnes âgées qui voteront OUI au référendum parce qu'elles ont « la chienne », le comité du NON n'entend pas se rendre au voeu du premier ministre Robert Bourassa et offrir de grandes excuses publiques aux aînés du Québec comme l'a fait, hier, la principale intéressée.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Dans un communiqué de presse distribué un peu après minuit, hier, le comité du NON estimait que Mme Jules avait « tenu des propos inacceptables et non justifiés à l'égard des personnes âgées ».

Dans la mise au point faite par le camp du NON, on souligne que « les propos de Mme Jules ne faisaient pas partie du texte qui avait été approuvé par les organisateurs de la soirée ». Plus loin, on pouvait lire : « Le comité du NON offre ses excuses aux personnes âgées du Québec ».

Pour MM. Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, respectivement président et vice-président du comité du NON, il n'est donc pas question d'offrir d'autres excuses publiques aux aînés du Québec.

Dans l'entourage de M. Parizeau, qui profitait, hier, de quelques heures de répit, on indiquait que le communiqué de presse du comité du NON clarifiait parfaitement la situation : les propos controversés viennent de la bouche de la comédienne et non pas des membres et militants du NON.

M. Lucien Bouchard, qui faisait campagne, hier, à Alma, a déclaré que « ce n'est pas du tout ce que nous pensons. Ce n'est pas la façon dont nous traitons le dossier des personnes âgées ».

« **Violette** » s'amende
Dans un communiqué de presse diffusé en fin d'après-midi, hier, Diane Jules a offert ses excuses à toutes les personnes qui se sont senties blessées par ses propos.

Mme Jules affirme qu'elle ne cherchait pas à ridiculiser les aînés, mais plutôt à « signifier qu'ils ont souvent été victimes par le passé de campagnes d'intimidation ».

Elle ajoute que « la situation fragile dans laquelle se retrouvent plusieurs personnes âgées, notamment sur le plan économique, les rendent plus vulnérables aux scénarios alarmistes que plusieurs se plaisent à échauffer ».

Au comité du NON, on tenait à préciser que la comédienne, qui interprète le rôle de Violette dans l'émission Parler pour parler de Janette Bertrand, n'est pas membre du comité parapluie du NON.

On souligne aussi qu'elle avait été engagée pour cet événement à Trois-Rivières et qu'il s'agissait du seul et unique engagement prévu avec le camp du NON d'ici le 26 octobre.

cadre d'une tournée de deux jours en Abitibi.

Le président du clan du OUI se défend d'en faire une question de partisanerie politique, mais il ne manque pas l'occasion de rappeler que pour « certains leaders du PQ, l'humilité n'est pas leur marque de commerce ».

Animatrice d'un ralliement du NON, à Trois-Rivières, vendredi soir, la comédienne Diane Jules, la Violette de l'émission Parler pour parler, soutenait « qu'il restera toujours une couple de vieux ici et là qui vont voter OUI. Je ne les juge pas, je les comprends. Ils ont la chienne ».

Colère des aînés

Au terme d'une semaine ardue au cours de laquelle il a multiplié les efforts pour s'ex-

tipper de l'affaire Wilhelmy et des déclarations de Pierre Trudeau, le président du OUI ne pouvait tomber en terrain plus fertile, hier, à Rouyn-Noranda où il rencontrait un groupe d'une centaine de personnes de la Fédération de l'âge d'or de l'Abitibi. Un « pouvoir gris » indigné qui ne cachait pas sa révolte à l'arrivée des journalistes au Centre de l'âge d'or.

L'ex-président de la fédération régionale, M. Robert Lavoie, s'est chargé d'exprimer publiquement la colère des aînés et de rappeler « que ce sont les petits vieux qui ont bâti le Québec ».

« Ce qui s'est passé hier m'a mis le feu quelque part », disait-il pour bien marquer qu'il n'a pas apprécié de se « faire traiter de petits vieux parce qu'on vote OUI. Je vote OUI parce que j'ai confiance en mon OUI. »

« C'est choquant de se faire traiter de petits vieux. Ils devraient regarder ce que les petits vieux ont fait », lançait-il devant un auditoire qui ne cachait pas son approbation.

« Ça nous a fait mal, mais on n'est pas à la télévision pour se défendre », confiait, émue, une dame aux cheveux gris de l'assistance. Robert Lavoie, lui, expliquait aux journalistes que « les personnes âgées n'ont pas peur de s'exprimer. Il y a longtemps qu'ils ont fait leur décision ».

« Rendu à mon âge, pensez-vous que je vais avoir la chienne. Placez-vous devant moi et puis sautez ; vous allez voir que je suis capable moi aussi de sauter », lançait-il dans un langage d'une veulerie étonnante malgré ses 72 ans « bien sonnés ».

Des milliers de jouets pour les enfants du Cambodge



Les militaires n'en revenaient pas. En quelques heures ils ont rempli trois camions de boîtes de jouets et il n'était pas impossible de penser qu'il y en ait un quatrième avant la fin de l'opération. Ils ne tarissaient pas d'éloges envers la population et les médias de la région qui ont fait preuve d'une grande générosité en contribuant au succès de leur « collecte de jouets pour les enfants du Cambodge ».

Texte en page A-3

La violence marque l'anniversaire de la réunification allemande

SCHWERIN, Allemagne (Reuter) — Dans la morosité, l'Allemagne a marqué, hier, le deuxième anniversaire de sa réunification sur fond de violences racistes et de mécontentement croissant face au chômage.



Un policier procède à l'arrestation d'un homme qui aurait « poussé » une personne près du chancelier Helmut Kohl, à Schwerin.

À Schwerin lors d'une cérémonie commémorative, le chancelier Helmut Kohl aurait été frappé à l'estomac par un inconnu vêtu de noir qui s'est enfui. La police a nié que Kohl ait été frappé, mais elle a néanmoins arrêté un homme qui aurait « poussé » une personne près du chancelier.

Quelques instants plus tôt, quelques dizaines de manifestants avaient lancé des oeufs en direction du chancelier et l'avaient copieusement insulté.

Ces scènes contrastent avec les manifestations de joie qui avaient accueilli la réunification des deux Allemagnes, il y a deux ans, et l'ouverture du mur de Berlin, en novembre 1989.

Quelque 2000 policiers anti-émeutes étaient venus en renfort dans cette ville de l'ex-RDA pour empêcher toute violence après les menaces proférées par des gauchistes, qui avaient promis de perturber les célébrations.

Le président Richard von Weizsäcker a demandé aux Allemands de se serrer la ceinture pour surmonter les problèmes économiques induits par la reconstruction de l'Allemagne de l'Est.

« Les agressions contre les étrangers et leurs foyers d'hébergement sont inacceptables. Les attaques racistes et anti-sé-

mites nous choquent », a-t-il dit lors d'un discours.

Selon les chiffres de l'Office fédéral du crime, 1443 attaques contre des foyers ou domiciles abritant des étrangers ont été perpétrées en Allemagne au cours des six premiers mois de 1992.

Des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées à Schwerin pour boire de la bière et manger des saucisses, mais dans l'ensemble l'atmosphère était plutôt morose.

Plus de 1000 néo-nazis, criant « Dehors les étrangers » et faisant le salut hitlérien ont défilé dans deux villes de l'ex-RDA pour célébrer, à leur manière, le deuxième anniversaire de la réunification. À Berlin, des immigrants, dont le visage était dissimulé, ont brûlé des drapeaux allemands en dénonçant la violence faite aux étrangers.

Ailleurs en ex-RDA, la police a rapporté que des sépultures dans un cimetière juif de la ville de Bad Canstatt avaient été violées et que des symboles néo-nazis et des slogans avaient été inscrits à la peinture.

Plusieurs centaines d'Allemands âgés ont discrètement commémoré le 50^e anniversaire du missile V2 utilisé par Hitler pour bombarder Londres, malgré la levée de bouclier suscitée en Grande-Bretagne par cette manifestation.

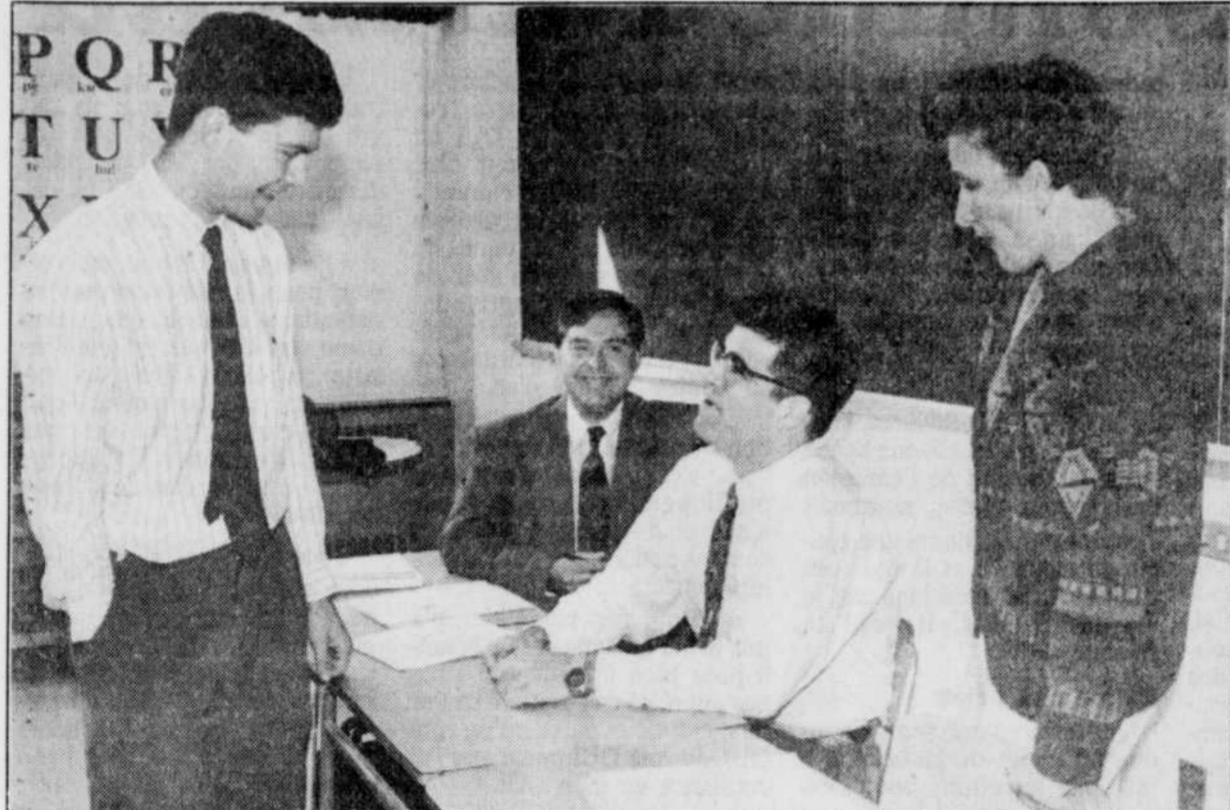
LE RÉFÉRENDUM

Mario Dumont stigmatise Diane Jules

QUÉBEC — « Diane Jules devrait s'excuser ! Les personnes âgées sont autant capables que les autres de comprendre les enjeux du référendum. Quelqu'un qui n'a pas de respect pour les aînés ne mérite même pas de participer à un débat sur notre avenir collectif ! » a déclaré au SOLEIL, hier, le co-président du Réseau des libéraux pour le NON, Mario Dumont.

De passage dans la capitale pour le lancement du Réseau des libéraux pour le NON dans la région

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL



Le Réseau des libéraux pour le NON a lancé, hier, sa constituante dans la région de Québec. De gauche à droite, le co-président national Mario Dumont; le militant André Bernier; les coresponsables pour l'agglomération québécoise, Jean-François Beaudoin et Lucie Lapointe.

de Québec, l'ex-président des Jeunes libéraux a affirmé, en entrevue, que « les Québécois sont tributaires de leurs aînés ». C'est eux qui ont bâti notre société et, à ce titre, ils comprennent les enjeux actuels aussi bien que n'importe qui. « Ils savent ce qu'est un contrat qu'on ne peut signer », a-t-il dit, se référant à l'entente constitu-

tionnelle contre laquelle il mène une lutte acharnée.

M. Dumont est d'autant plus choqué de la déclaration de Diane Jules que le Réseau des libéraux pour le NON met justement l'accent, au cours de la semaine qui commence aujourd'hui, sur les personnes âgées. Celles-ci seront visitées dans les foyers, les associations, partout où elles se tiennent. « Pas question d'une approche particulière. Avant même la sortie de Mme Jules, nous avons décidé de présenter notre position de la même façon que nous le faisons pour les autres groupes », précise l'étudiant en économie. Soulignons que le réseau ne participait pas au rassemblement de Trois-Rivières.

Déramatiser

Co-présidé par l'avocat Jean Allaire et Mario Dumont, le Réseau des libéraux pour le NON a été créé en fin de semaine dernière dans la métropole. Depuis, des constituantes ont vu le jour dans 12 régions du Québec. Quatre autres seront mises sur pied dans les prochains jours. L'organisme, qui se veut apolitique, centre sa campagne sur ce point : l'entente proposée « est ce qui pouvait arriver de pire au Canada », aussi bien pour le Québec que pour les autres provinces.

Dans un document qu'il distribue lors de ses rencontres, le réseau énumère six raisons pour lesquelles l'accord est inacceptable, dont le fait qu'il ne marque pas la fin des querelles et des négociations, mais leur début. « Il contient des dizaines de points qui devront être négociés et d'autres qui, trop flous, seront contestés devant les tribunaux », y lit-on.

Un sondage montre qu'après seulement une semaine d'activité du réseau, la proportion des libéraux québécois décidés à enfreindre la position de leur chef est passée de 18 à 25 %. Un succès, selon Mario Dumont. Le jeune homme ne serait pas étonné que ce pourcentage augmente étant donné que de nombreux libéraux préfèrent ne pas se mouiller publiquement mais admettent, en privé, qu'ils opteront pour le NON le 26 octobre.

Citations du jour

« Le monde est devenu sans pitié pour ces pays qui sont incapables de reconnaître leurs propres forces, qui ne peuvent voir leur propre destinée... Il n'y aura pas de deuxième chance ! » — La ministre des Affaires extérieures du Canada, Mme Barbara McDougall, mentionnant devant le Canadian Institute of International Affairs, à Toronto, que le monde entier attendait anxieusement les résultats du référendum du 26 octobre.

« Est-ce que vous pensez vraiment qu'un NON va contribuer à une atmosphère de générosité entre les groupes linguistiques du Canada ? (...) Je ne suis pas contre l'adhésion de l'Ontario aux articles 16 à 20, mais ce n'est pas le moment (...). Le bilinguisme officiel en Ontario n'aiderait pas le débat constitutionnel. » — Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, devant le sommet de l'Association canadienne-française de l'Ontario. M. Rae, lorsqu'il était dans l'Opposition, revendiquait pourtant ce bilinguisme.

« Les 'p'tits vieux' ont vu assez grand et assez loin, pour qu'aujourd'hui, nous profitions de la liberté de nous exprimer et de nous affirmer, nous profitions, nous les femmes du Québec, du droit de voter que nos grand-mères nous ont légué, et du statut que, nous les petits-enfants, ont reconnu à nos artistes de chez-nous. (...) Le mépris et l'arrogance envers nos aînés : à ce prix-là, c'est NON ! » — Lise Grondin, porte-parole du Comité québécois pour le OUI de la région de Québec, réagissant aux propos de Diane Jules.

Bourassa serait l'artisan de sa défaite — (M. Pinard)

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa pourrait bien être l'artisan de sa propre défaite au référendum du 26 octobre, en galvanisant les forces souverainistes au Québec.

C'est du moins l'avis qu'a exprimé, hier, M. Maurice Pinard, un professeur de sociologie à l'université McGill, dans le cadre d'un forum sur le référendum, tenu dans cette université. Selon lui, M. Bourassa a provoqué la division au sein du camp fédéraliste québécois en acceptant dans son parti un fort courant nationaliste.

« Il a pratiquement alimenté le nationalisme au Québec, et dans une large mesure. Je suppose que M. Bourassa est victime de sa propre stratégie », a-t-il dit.

M. Pinard a cité pour exemple la décision de M. Bourassa de

boycotter les négociations constitutionnelles, au lendemain de l'échec de Meech, son alliance avec le Parti québécois pour la mise sur pied de la commission Bélanger-Campeau, et le ton souverainiste du rapport Allaire du PLQ.

Lorsqu'une entente constitutionnelle a finalement été conclue, ce n'était plus la terre promise attendue par plusieurs nationalistes au sein du Parti libéral, a-t-il dit.

« Beaucoup de gens sont sympathiques à la position de M. (Jean) Allaire et de M. (Mario) Dumont (ex-président des jeunes libéraux). Ils sont fédéralistes mais très nationalistes. »

EN BREF

Margaret Delisle dit OUI

QUÉBEC — Le maire de Sillery, Mme Margaret F. Delisle, également présidente de la Fédération canadienne des municipalités, se range dans le camp du OUI. « L'unité du Canada est ce qui doit nous guider avant tout », explique-t-elle.

Wells dans la mêlée

TORONTO (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, s'est finalement laissé

convaincre et fera campagne activement en faveur du OUI. Il avait adopté un ton fort discret face à l'entente de Charlottetown. Il a finalement accepté de prendre la route du Canada. Le premier ministre de Terre-Neuve devrait amorcer sa campagne nationale mercredi et jeudi prochains, à Calgary et Vancouver.

Pas notre nom pour le OUI

MONTREAL — Président du comité exécutif du Parti égalité, Howard Greenfield vient de

mettre en demeure les députés Robert Libman, Gordon Atkinson et Neil Cameron de faire campagne pour le NON et, sinon, de ne pas utiliser le nom du Parti égalité durant la campagne référendaire. Lors d'une assemblée générale, le 27 septembre, le Parti égalité a rejeté le principe que « la Constitution du Canada soit modifiée sur la base de l'Entente de Charlottetown ». Le même jour, le PE a décidé de faire campagne pour le NON et d'exiger sa « juste part » des fonds du Comité québécois pour le NON.

OUI La campagne au fil des jours NON

<p>Aide-mémoire</p> <p>Cette page se veut un aide-mémoire, un rappel des principaux moments qui ont marqué jusqu'ici le débat. Nous avons choisi de la bâtir à l'aide des principales manchettes qui ont échelonné les semaines depuis le 28 août.</p>	<p>Dimanche 30 août</p> <p>Le Parti libéral du Québec tient son congrès spécial</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Allaire et Dumont dans les limbes libérales Le PLQ veut un référendum</p>	<p>Samedi 5 septembre</p> <p>La question référendaire de Mulroney dévoilée</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Ottawa dévoile le contenu de la question référendaire</p> <p>LA QUESTION</p> <p>« Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992 ? »</p> <p>OUI • NON</p>	<p>Mercredi 9 septembre</p> <p>Un sondage SOM / LE SOLEIL révèle l'avance du NON</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Début des performances de Bourassa 54% des Québécois opposés à l'entente</p> <p>SONDAGE SOM / LE SOLEIL</p> <p>QUESTION S'il y avait un référendum aujourd'hui sur la récente entente constitutionnelle, seriez-vous plutôt tenté de voter pour ou contre cette entente ? Pour : 46 % Contre : 54 %</p>	<p>Mercredi 16 septembre</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Injonction interdisant un reportage sur la négociation Bourassa sur la défensive</p> <p>C'est le début de l'affaire Wilhelmy</p> <p>Une injonction de la cour supérieure interdit la diffusion d'un reportage de CJP sur les dessous de l'entente du 28 août et baille tous les médias québécois</p>	<p>Mardi 22 septembre</p> <p>Mulroney s'inspire des résultats du référendum en France</p> <p>Le 50 % plus un devra être obtenu dans chacune des provinces, précise finalement le premier ministre</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Mulroney : « 50% plus un, c'est bon »</p>
<p>Vendredi 28 août</p> <p>C'est l'entente de Charlottetown</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Nuit critique de négociation constitutionnelle Référendum le 26 octobre</p>	<p>Jean Allaire et Mario Dumont sont mis en minorité par les congressistes qui adoptent l'entente négociée par Robert Bourassa</p>	<p>Lundi 28 septembre</p> <p>Comme dans une campagne électorale</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Bourassa accuse ses adversaires de « mensonge et d'hypocrisie » Le OUI part en bataille</p> <p>Si le NON l'emporte Parizeau prédit des élections sur la souveraineté</p>	<p>Mardi 29 septembre</p> <p>Mulroney sonne l'alarme</p> <p>Mulroney fait siennes les prédictions dramatiques de la Banque Royale et soutient qu'un NON signifierait la fin du Canada</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Le NON signifie la fin du Canada — Mulroney</p>	<p>Jeudi 1er octobre</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Les conseillers de Bourassa dénoncent l'entente constitutionnelle « Honte nationale »</p> <p>L'injonction est levée dans l'affaire Wilhelmy</p> <p>Deux semaines après le reste du Canada, le Québec prend connaissance de la fameuse conversation, enregistrée à leur insu, entre la sous-ministre Diane Wilhelmy et le conseiller constitutionnel André Tremblay. Ils y critiquent vertement l'attitude de Robert Bourassa lors des négociations qui ont mené à l'entente de Charlottetown.</p>	<p>Vendredi 2 octobre</p> <p>Trudeau intervient dans la campagne et dit NON à l'accord</p> <p>« Les bonzes de Charlottetown ont fait un gâchis et ce gâchis mérite un gros NON »</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Trudeau déçoit l'accord de Charlottetown « Un gâchis qui mérite un NON »</p>
<p>Mercredi 23 septembre</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Absence du OUI sur l'affiche officielle au lancement à Ottawa Bévue du camp du YES</p> <p>Mauvais début de campagne</p> <p>L'énorme YES ornant l'affiche officielle du Comité canadien en faveur de l'Accord de Charlottetown a volé la vedette lors du lancement de la campagne nationale à Ottawa.</p> <p>YES</p> <p>Canada Committee Comité du Canada</p>	<p>Samedi 26 septembre</p> <p>L'appui au OUI s'effrite</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Textes légaux adoptés après le référendum</p> <p>NON dans 3 provinces</p> <p>SONDAGE</p> <p>Un sondage Angus-Reid révèle que le NON mène de façon significative en Colombie-Britannique, en Alberta, et au Québec.</p> <p>ANGUS-REID LE SOLEIL</p>	<p>Lundi 28 septembre</p> <p>Robert Bourassa lance le camp du OUI dans la bataille référendaire.</p>	<p>Mardi 29 septembre</p> <p>Mulroney sonne l'alarme</p> <p>Mulroney fait siennes les prédictions dramatiques de la Banque Royale et soutient qu'un NON signifierait la fin du Canada</p>	<p>Jeudi 1er octobre</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Les conseillers de Bourassa dénoncent l'entente constitutionnelle « Honte nationale »</p> <p>L'injonction est levée dans l'affaire Wilhelmy</p> <p>Deux semaines après le reste du Canada, le Québec prend connaissance de la fameuse conversation, enregistrée à leur insu, entre la sous-ministre Diane Wilhelmy et le conseiller constitutionnel André Tremblay. Ils y critiquent vertement l'attitude de Robert Bourassa lors des négociations qui ont mené à l'entente de Charlottetown.</p>	<p>Vendredi 2 octobre</p> <p>Trudeau intervient dans la campagne et dit NON à l'accord</p> <p>« Les bonzes de Charlottetown ont fait un gâchis et ce gâchis mérite un gros NON »</p> <p>LE SOLEIL</p> <p>Trudeau déçoit l'accord de Charlottetown « Un gâchis qui mérite un NON »</p>

LA TROIS

LE SOLEIL

Et maintenant, des verres de contact colorés... et jetables

QUÉBEC — La lentille cornéenne jetable connaît une popularité sans cesse croissante, passant, en un an, de 15 à 20 %. Et dans deux mois, le consommateur coquet pourra en avoir en couleur s'il tient à mieux harmoniser la couleur de ses yeux avec celle de ses vêtements.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Elles sont généralement plus chères que les lentilles rigides ou souples actuellement sur le marché, mais les Drs Claude Neilson et Daniel Brazeau estiment qu'en terme de coûts ça revient pratiquement au même puisque le consommateur « sauve beaucoup sur les produits d'entretien ».

Les deux hommes ont tenu ces propos hier à l'occasion de la première journée du Colloque international sur la lentille cornéenne qui se tient au Centre municipal des congrès jusqu'à ce soir. Organisée par l'Association des optométristes du Québec, cette rencontre a réuni 400 spécialistes venus d'Europe et des États-Unis pour faire « le point sur les résultats de recherches récentes, de nouvelles études et d'essais cliniques dans le domaine de la lentille cornéenne ».

Soulignant qu'il y avait 300 000 personnes qui en portent au Québec, MM. Neilson et Brazeau se réjouissent des percées technologiques qui permettent d'apporter des corrections de courbure pour les personnes souffrant d'astigmatisme et d'offrir des verres de contact à double foyer, particulièrement utiles aux personnes travaillant sur ordinateurs. « La technologie reste encore à perfectionner, car, actuellement, on ne peut ajuster toutes les prescriptions », précisent-ils cependant.

Ils déplorent par contre le fait que plus de 100 000 Québécois soient aujourd'hui d'anciens porteurs de lentilles parce qu'on a tout simplement omis de leur montrer comment les entretenir convenablement. « Le port de verres de contact doit être associé à un service professionnel et, pour ce faire, il faut revoir les règlements régissant la profession pour décourager les amateurs, spécialistes des ventes 2 pour 1 et de la publicité trompeuse », dit le duo.

En marge du colloque, une centaine de représentants de compagnies de fabrication de lentilles et d'équipements ophtalmiques exposent leurs dernières trouvailles, dont ce gadget qui peut donner toutes sortes de couleurs à vos yeux, pour peu que vous soyez intéressé.

Centre des congrès L'Allier et Côté n'ont rien à dire

QUÉBEC — Les principaux protagonistes dans le fameux dossier du centre des congrès se refusent à tout commentaire sur la nouvelle selon laquelle ils devront reprendre les discussions à zéro pour en arriver à une décision définitive, peut-être l'an prochain.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, n'a pu être joint hier, mais il a fait dire par son attaché de presse, Richard Lacasse, qu'il ne ferait pas de commentaire avant la séance du conseil de lundi soir.

Même réaction de la part du ministre responsable du dossier au sein du gouvernement du Québec, Marc-Yvan Côté : pas de commentaire sur la manchette du SOLEIL d'hier. Son attachée de presse, Marie-Claire Ouellet, a cependant rappelé que le ministre avait fait part de sa position en avril dernier et que, depuis, il y a eu plusieurs rencontres avec les autorités municipales.

Quant au chef de l'opposition à l'hôtel de ville, André Forgues, il ne croit pas du tout qu'on reparte à zéro. « Le gouvernement est sérieux dans son option pour le projet Trizec à Place Québec », a-t-il affirmé hier. « Tout le monde sait que la ville n'a pas les 36 M \$ exigés par le gouvernement pour l'utilisation du complexe G et le déménagement des fonctionnaires qui y travaillent.

À Sao Paulo, au Brésil

111 détenus périssent dans une émeute



La police a utilisé des chiens d'attaque pour contenir, à l'extérieur de la prison Carandira, à Sao Paulo, des centaines de personnes inquiètes venues s'informer de l'identité des victimes de l'émeute.



La révérende Catherine MacLean place une rose sur le monument érigé à la mémoire des neuf mineurs de Yellowknife.

Trêve à Yellowknife pour les obsèques des mineurs

YELLOWKNIFE (PC) — La ville de Yellowknife s'est littéralement imposée une trêve, hier, alors que ses habitants réunis à l'aréna local faisaient leurs adieux aux neuf mineurs tués dans l'explosion survenue le 18 septembre à la mine Giant.

Magasins, banques et entreprises avaient fermé leurs portes afin de permettre à leurs employés d'assister au service funèbre. Plus de 3000 personnes ont envahi l'aréna.

L'explosion sous-terrainne a tué neuf hommes à la mine d'or de Giant, où une grève perdurait depuis le 23 mai. Six des mineurs tués étaient des membres du syndicat ayant franchi les piquets de grève pour se rendre au travail. Selon la police, l'explosion serait d'origine criminelle.

Des pasteurs de diverses églises de la localité de 16000 habitants ont demandé à la population de mettre une croix sur le passé et de chercher le réconfort avec leurs proches.

« Nous sommes réunis ce matin et nous nous rappelons

d'un mari, d'un père, d'un frère, d'un ami, d'un collègue de travail, d'un voisin. Et en tant que communauté nous désirons démontrer notre amour et notre soutien aux familles des neuf mineurs », a déclaré le capitaine Alan Hoef de l'Armée du Salut.

Parmi la foule se trouvaient cinq personnes qui ont perdu des membres de leur famille dans l'hécatombe de la mine Westray, en Nouvelle-Ecosse, au mois de mai.

Kenton Teasdale de Stelarton, en Nouvelle-Ecosse, a perdu un fils et un beau-fils dans cette explosion. Il a déclaré qu'à cette occasion, les résidents de Yellowknife avaient été les premiers à téléphoner pour offrir leur appui aux familles éplorées.

« Lorsque vous nous avez dit que vous désiriez mettre de l'espoir dans nos vies, per-

sonne ne pouvait deviner que vous vous retrouveriez à notre place », a ajouté M. Teasdale qui a déposé une rose au nom de sa communauté sur la pierre commémorative érigée à la mémoire des mineurs de Yellowknife.

Pendant la cérémonie, d'une durée de quatre heures, Mel Brown, un inspecteur de la mine à la retraite, a fait la lecture d'un court texte du poète Robert Service.

« Les espoirs et les rêves de ma famille se sont évaporés lorsque Chris a été assassiné. Il y a maintenant, à cause de ce geste de lâcheté huit veuves et dix-huit enfants privés de leur père », a déclaré après la cérémonie Tracey Neill, dont le mari a été tué par l'explosion.

Le caporal Dave Grundy, de la GRC, a affirmé qu'il espérait que la cérémonie encourage des habitants de Yellowknife qui posséderaient des informations susceptibles de faire progresser l'enquête à entrer en contact avec les autorités policières.

SAO PAULO, Brésil (AFP, AP) — Un affrontement entre deux bandes rivales ou une tentative d'évasion en masse, vendredi, a causé la mort de 111 détenus dans la plus grande prison du Brésil, à Sao Paulo, ont annoncé hier les autorités brésiliennes.

Soixante détenus et 34 policiers ont aussi été blessés avant que le calme ne puisse être rétabli, trois heures après le début de l'émeute, avec l'intervention de la police militaire.

Le secrétaire d'État à la Sécurité de Sao Paulo, Pedro Franco de Campos, a affirmé au cours d'une conférence de presse, plus de 24 heures après la fin de la tragédie, que les prisonniers avaient « projeté une fuite en masse » pendant les élections municipales en escomptant que la sécurité à Sao Paulo serait plus faible.

« Il s'agissait d'un jour spécial à cause des élections et on ne pouvait permettre la fuite de 7000 criminels », a-t-il affirmé.

Le directeur de la prison, l'une des plus grandes d'Amérique latine, M. Ismael Pedrosa, a attribué le massacre à une bagarre entre bandes rivales dans le pavillon 9 où se trouvaient 2076 des 7200 détenus du pénitencier.

Affaire de drogue

Deux chefs de bandes, Antonio Nascimento et Antonio Azevedo, se seraient disputés pour de la drogue et la lutte se serait généralisée entre les prisonniers qui ont placé des barricades à l'aide de matelas incendiés, meubles détruits et morceaux de grilles.

L'affrontement a duré plus de trois heures dans le pavillon 9 qui abrite les détenus les plus dangereux de la prison de Carandira conçue pour abriter 4000 prisonniers.

Quand 340 policiers, appelés par la direction de la prison, sont intervenus, il y eut des tirs suivis d'une grande panique dans les couloirs. De nombreux

détenus se sont réfugiés sur le toit du pavillon de trois étages, dans les toilettes et les cellules et ont fait exploser des bouteilles de gaz. Treize d'entre eux avaient des revolvers enlevés à des gardiens, selon la police.

Hier soir, plus de 24 heures après le massacre, la police n'avait pas encore donné le nom des victimes et la tension était grande devant la prison où des centaines de parents des détenus attendaient des informations aux cris de « policiers assassins ».

Le gouverneur de l'État de Sao Paulo, Luiz Antonio Fleury, a dit que le rôle de la police était de « réprimer ». « Nous allons vérifier si la police a agi de façon adéquate », a-t-il ajouté.

Le président de l'Ordre des avocats du Brésil (OAB), José Batochio, a déclaré qu'une commission des droits de l'homme accompagnerait l'enquête.

« Nous ne pouvons admettre qu'une soi-disant bagarre entre deux bandes rivales de détenus ait eu un bilan aussi lourd », a-t-il affirmé.

Pour lui, les preuves qu'il y a eu un abus de pouvoir de la part de la police militaire résident dans les décisions prises après l'affrontement entre policiers et prisonniers. « Pourquoi les corps n'ont-ils pas tous été envoyés au seul institut médico-légal mais dans trois endroits différents de la ville? », a-t-il dit.

Les premières informations officielles n'avaient fait état que de 8 morts et de 50 blessés et ce n'est que plusieurs heures plus tard que le secrétaire d'État à la Sécurité publique a donné le bilan réel, celui-ci ayant été « retenu » pour ne pas influencer sur le résultat des élections.

Des jouets pour le Cambodge Les soldats se réjouissent du succès de l'opération

QUÉBEC — « C'est incroyablement encourageant. En quelques heures, nous avons rempli trois camions de boîtes de jouets et il n'est pas impossible qu'il y en ait un quatrième avant la fin de l'opération, à 16h ».

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Rencontré hier à 15 h au Centre récréatif des Galeries de la Capitale, le lieutenant de marine Gerry White ne tarissait pas d'éloges envers la population et les médias de la région qui ont fait preuve d'une grande générosité en contribuant au succès de son opération « collecte de jouets pour les enfants du Cambodge ».

« Il y en a qui ont fait deux ou trois voyages, avec leurs enfants, pour nous apporter tous, petits camions et autres jouets. D'autres en ont acheté des neufs dans le centre commercial pour nous les donner », a affirmé le lieutenant, entouré de plusieurs bénévoles.

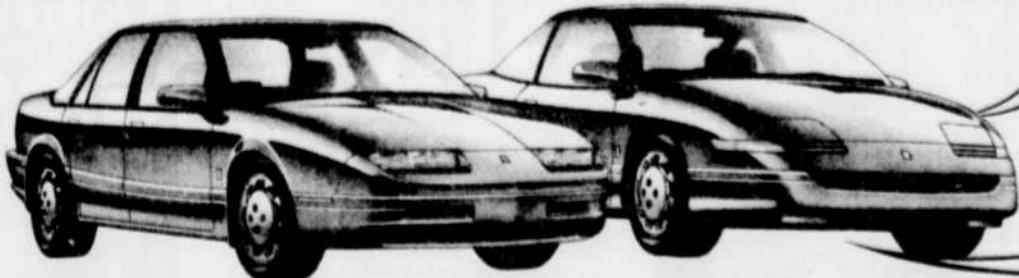
Holland School, l'école que fréquente ses enfants, rue Ernest-Gagnon, à Québec, a rempli toute une camionnette de jouets de tous genres. La base militaire de Valcartier a elle aussi donné son « camion ». « Tout ça n'a été possible que grâce au blitz des médias qui nous a donné un coup formidable. Ça n'a pas arrêté depuis 9h », a commenté le lieutenant, en poste au Cambodge depuis le 3 mai, dans le cadre de la mission de paix des Nations unies.

Il compte y retourner dès mardi, au terme de ses vacances, avec sa cargaison de jouets qui feront certainement le bonheur de ces enfants de guerre « qui ont besoin de tout ce dont nous n'avons pas besoin » et qui, au nombre de 150, sont actuellement hébergés dans deux orphelinats de Phnom Penh et de Kompong Som. Le militaire espère cependant revenir vers le 7 décembre et organiser peut-être une autre campagne pour Noël.

Charles Teasdale est membre de la milice du district 3 à Québec. Il a fait trois voyages entre son domicile et les Galeries de la Capitale pour apporter des jouets qu'il avait ramassés en faisant directement appel aux amis et aux voisins. Il craint cependant de voir s'installer une certaine lassitude chez les gens, si, à l'approche de Noël, on les sollicite trop. « Une fois à l'occasion, c'est mieux ».

Sa participation à la mission de paix de l'ONU a amené Gerry White à patrouiller le golfe de Thaïlande pendant de longs mois, avant de se tourner vers les rivières du Cambodge. Mais depuis que les Casques bleus canadiens ont décidé de se porter aussi au secours de ces orphelins, c'est devenu sa « mission personnelle ».

UNE NOUVELLE INVENTION À SAINTE-FOY...



Panneaux latéraux en polymère résistant aux coups et à la corrosion

Système d'échappement en acier inoxydable

L'automobile réinventée de toutes pièces

Découvrez les meilleures idées réunies dans les nouvelles Saturn SL, SL1, SL2 et coupé sport SC chez :



une approche réinventée...
3330, rue Watt
(angle Duplessis et Charest)
Sortie Blaise-Pascal
(418) 653-1312



LE RÉFÉRENDUM

Responsable des troupes fédéralistes pour le OUI au Québec

Le ministre Pierre Blais se dit déçu des journalistes

SHERBROOKE — Ministre responsable des troupes fédéralistes pour le OUI au Québec, Pierre Blais se dit déçu des journalistes : « Vous couvrez l'officiel mais vous n'allez pas voir ce qui se passe sur le terrain. »

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

Or, soutient-il, la campagne du OUI « marche très fort sur le terrain ». Rien de spectaculaire, admet-il, mais chaque jour, des centaines et des centaines de Québécois sont rencontrés et la plupart d'entre eux finissent par comprendre et par adhérer aux arguments du OUI : « Quand on prend la peine de leur expliquer le

contenu de l'entente et l'enjeu du référendum, les gens embarquent de notre bord. Peut-être pas tous, mais la plupart. »

Sur le terrain, loin des caméras de télévision, une véritable « armée » est en campagne, raconte encore M. Blais. Pour preuve de ce qu'il avance, le ministre met de l'avant les derniers sondages : Léger & Léger montre que les intentions de vote pour le NON plafonnent ; Angus Reid-LE SOLEIL relève une chute de 10 points de la

cote de popularité du Bloc québécois.

Participant au congrès biennal des jeunes progressistes-conservateurs du Québec, hier à Sherbrooke, le ministre Blais reconnaît que les médias nationaux donnent une « couverture intéressante » de la campagne mais qu'elle est trop axée sur certaines vedettes. Ce qui, pour lui, est « parfois décevant » : « Mario Dumont, tout le monde connaît. Il a reçu une 'super-exposition'. Mais Anie Perrault, qui la connaît ? »

« Le OUI l'emportera au Québec »

Affichant un bel optimisme et

dégageant ce qu'on pourrait appeler une « force tranquille », le ministre Blais soutient dur comme fer que le OUI l'emportera au Québec, le 26 octobre. Par combien ? « Si ce n'est pas par 60 %, ce sera tout près de ça. »

Participant lui aussi au congrès des jeunes progressistes-conservateurs, l'économiste Marcel Côté, qui agit comme conseiller auprès du premier ministre Mulroney, admet pour sa part que la campagne est « difficile » pour les tenants du OUI : « C'est vrai, le OUI a pris du temps à démarrer et il a une grosse pente à remonter. Mais les opinions ne sont pas encore figées. L'épreuve est difficile

mais c'est cette difficulté qui assurera la légitimité de notre démarche. L'Accord de Charlottetown constitue un compromis difficile et fragile mais acceptable et le fédéralisme est en train d'y gagner ses épaulettes. »

Dans l'immédiat, admet encore M. Côté, le Comité du OUI va continuer sa stratégie : d'abord en continuant d'expliquer au public le contenu de l'Accord de Charlottetown, ensuite en « faisant tomber le masque » des ténors du

NON. Ce qu'il a appelé « l'ironie d'une situation qui regroupe dans un même camp Trudeau et Parizeau ».

Sans surprise, les 300 jeunes progressistes-conservateurs fédéraux du Québec réunis à Sherbrooke ont accordé leur appui au OUI. Et, avant de céder la présidence à Camil Côté, Anie Perrault a dit : « Notre appui prouve qu'on peut être à la fois des fédéralistes et des nationalistes québécois convaincus. »

Après un débat difficile l'ACFO dit OUI à l'entente

TORONTO (PC) — Après un long débat, déchirant pour plusieurs, l'Association canadienne-française de l'Ontario a décidé de dire OUI à l'entente constitutionnelle de Charlottetown.

Soixante-seize pour 100 des 101 délégués de l'ACFO, réunis en sommet hier à Toronto, ont appuyé l'accord malgré le fait qu'il ne réponde pas à leur principale demande d'enrichir les droits linguistiques des Franco-Ontariens dans la Constitution.

« C'était difficile pour plusieurs mais en bout de ligne, les militants ont décidé que l'avenir du pays était en cause et que l'accord leur donnait plus que ce qu'ils avaient », a commenté le directeur général de l'organisme, Fernand Gilbert.

L'entente de Charlottetown prévoit « l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement » des communautés minoritaires de langues officielles.

Il reconnaît pour la première fois le principe de dualité linguistique et l'existence de « communautés » linguistiques, ce qui, selon les experts, relève du droit collectif.

Mais le libellé du texte fait partie de la clause Canada, laquelle n'est qu'une clause interprétative de droits existants, et non une clause déclaratoire qui donnerait de nouveaux droits aux minorités.

Et c'est à ce niveau que s'est situé le débat d'hier. Un débat qui a duré toute la journée.

Les tenants du NON — dont les plus en vue étaient des juristes — ont fait valoir que la clause était très importante pour les communautés minoritaires linguistiques du Québec, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, qui ont déjà des droits constitutionnels.

Mais pour la communauté francophone de l'Ontario, qui ne dispose d'aucune garantie constitutionnelle, mis à part l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui a déjà été interprété en leur faveur par la Cour suprême, « elle n'a aucune valeur », a fait valoir Me Marc Cousineau, doyen associé de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

La campagne de Mulroney inquiète

OTTAWA — Politique du pire ou coup de dés ? La tournée de Brian Mulroney a l'air d'une campagne en difficulté dont le chef, sur le terrain, n'obéit plus aux plans stratégiques élaborés à son quartier général.

une analyse de MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Calendrier du jour

Voici l'ordre du jour prévu des principaux partisans du OUI et du NON.

Le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, est en tournée référendaire dans la région de Charlevoix.

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, et le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, visitent chacun de son côté la région de l'Outaouais.

Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, et la caravane du OUI poursuivent leur tournée en Abitibi.

Le ministre fédéral de l'Environnement, Jean Charest, et le président du Conseil du Trésor, Gilles Loiselle, s'adressent aux jeunes conservateurs du Québec, dans le cadre de leur congrès biennal, à Sherbrooke.

À Montréal, coup d'envoi du Comité des Québécois d'expression anglaise pour le OUI.

À Montréal, dévoilement de l'équipe des 34 présidents des comités du NON des circonscriptions de l'île de Montréal.

Le député fédéral de LaSalle-Emard, Paul Martin, participe à des assemblées libérales partisans à Sherbrooke et à Saint-Charles de Drummond.

Le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social, Benoît Bouchard, est de passage à Laval.

Embarras dans les capitales provinciales, malaise au sein du Parti conservateur et du Comité du Canada, méfiance chez les libéraux et les néo-démocrates : les tactiques de « commando » adoptées par le premier ministre en début de semaine, à Sherbrooke en particulier, ont créé toute une commotion au Canada anglais.

« Il fallait brasser la cage », explique un stratège du Parti conservateur. Il reconnaît que « cela a provoqué un effet de ressac au Canada anglais, mais c'est au Québec que le OUI est le plus en retard, et l'approche de Mulroney a cristallisé les esprits sur le sérieux de la situation. Pour nous, ce fut un succès. »

L'étape de Sherbrooke a été ajoutée à la dernière minute à cause d'appels alarmés du ministre Jean Charest, et des nombreux amis personnels que le premier ministre a dans la région de Knowlton. Le ton apocalyptique du discours était donc délabré. « Mais il en a remis », reconnaît un de ses proches conseillers. Deux facteurs expliquent pourquoi l'opération a déraillé :

- même si le cerveau de la tournée de Mulroney reste son chef de cabinet, Hugh Segal, l'homme passe son temps, au téléphone, à prendre l'avis des uns et des autres, des amis qui ont dramatisé la situation au Québec. « Dans le feu de l'action, le tempérament impulsif de l'Irlandais bagarreur a fait le reste », reconnaît-on ;

- dans une tournée électorale, les proches du chef ont une influence plus grande qu'à Ottawa où la bureaucratie — ou la direction du parti — contrebalancent leur influence. Or, au Québec,

Brian Mulroney est entouré d'hommes comme Hugh Segal, son directeur des communications Paul Terrien, l'homme d'affaires Marcel Côté, tous des Québécois qui ont attrapé, dans l'administration fédérale, le « virus anti-nationaliste ». Loin de modérer les ardeurs du premier ministre, ils flattent et encouragent son tempérament « vindicatif ».

Le mal est fait

Évidemment, on souligne que le premier ministre a baissé le ton par la suite : « Vous le verrez plus serein », promet-on pour les quatre jours de campagne qu'il passe encore cette semaine dans Charlevoix, en Beauce, à Montréal et dans la région de Québec. Mais le mal est fait.

Au Québec d'abord, la stratégie était de mener une double campagne « du bon (Robert Bourassa) et du méchant (Brian Mulroney) ». Mais le « bad cop » en fait tellement qu'il « relègue un peu dans l'ombre », admet-on, le « good cop ». En pleine affaire Wilhelmy, ce n'était pas le temps de donner l'apparence que le chef du OUI a besoin du coup de main d'un matamore fédéral.

Au Canada anglais, Clyde Wells (Terre-Neuve) ou Jim Horsman (Alberta) ont protesté contre un discours qui braque les esprits et durcit le NON. Et même des modérés comme Joe Ghiz (Île-du-Prince-Édouard) et Frank McKenna (Nouveau-Brunswick) déplorent ces « tactiques brutales ('bully') ». Pire encore, explique un premier ministre des Prairies, la campagne a pris l'allure d'une croisade personnelle de Brian Mulroney. Mais dans l'Ouest, l'homme est tellement détesté que le rapprochement entre l'Accord de Charlottetown et le chef conservateur donne une bonne raison aux gens de rejeter l'un et l'autre en disant NON.

Au Comité du Canada, certains membres comme la femme de lettres June Callwood ont protesté officiellement. Et Joseph Wong a carrément demandé à Brian Mulroney de « se faire un peu oublier ». Car le Comité avait opté pour une campagne qui soulèverait les aspects positifs du OUI :

ARGENTURE

- CUIVRE • CHAUDRONS
- ARGENTERIE
- RÉPARATIONS
- ÉTAMAGE • POLISSAGE

HC HÔPITAL DE CHAUDRONS QUÉBEC ENR. 687-2559

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

02427457

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

Plus de **3 500 points** offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi points

METTEZ DU SOLEIL DANS VOTRE QUOTIDIEN

LE SOLEIL IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

SOIRÉE D'INFORMATION SUR L'APPROCHE CLAUDIA RAINVILLE



Mme GINETTE LALIBERTÉ, psychothérapeute en métamédecine, donnera une soirée d'information sur « La mémoire émotionnelle », une approche de madame Claudia Rainville. Cette mémoire contient la réponse à plusieurs causes de « mal-être » (sentiments de rejet, d'impulsivité, de culpabilité) et aussi de maladies.

Quand : Le mercredi 7 octobre à 19 h 30

Où : Motel Universel 2300, chemin Sainte-Foy

ENTRÉE GRATUITE

Renseignements : 654-0646

LOTOPOMPIER92

NUMÉRO GAGNANT DU TIRAGE DU: 1er octobre 1992

G53079

24 sept. 92: **B45632**

RÉSULTATS Loto-Québec

Extra Tirage du 92-10-03		GAGNANTS				
NUMÉROS	LOTS	3	6	7	17	21
110111	100 000 \$	32	33	34	36	37
101111	1 000 \$	39	41	42	49	51
0111	250 \$	52	53	63	64	68
111	50 \$	Prochain tirage: 92-10-05				
11	10 \$					
7	2 \$					

SELECT Tirage du 92-10-03		GAGNANTS		LOTS	
5	8	6/6	0	1 000 000,00 \$	
15	30	5/6+	1	30 043,90 \$	
32	40	5/6	43	465,80 \$	
Numéro complémentaire: 34		4/6	2 044	45,70 \$	
MISE-TOT 6 13 14 36		3/6	29 548	5,00 \$	
GAGNANTS LOTS		Ventes totales: 1 107 419,00 \$			
91	549,40 \$	Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$			

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Rendez-Vous

1615, BOUL. HENRI-BOURASSA (angle de la Cascadelle) 529-8551

Nos modèles 1993 sont arrivés!

626 CRONOS

- 5 vitesses manuelle
- servofrein
- servodirection
- radiocassette AM-FM stéréo
- vitres teintées
- essuie-glace à balayage intermittent
- et beaucoup plus...

17 395\$*

Encore quelques modèles neufs et démonstrateurs 1992 à sacrifier à des prix très compétitifs

* Transport, préparation et taxes en sus. Rebais Mazda inclus (illustration à titre indicatif)

MAZDA JE ME SENS BIEN

LE POUR

Dans le cadre du référendum 1992 la

Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy

vous donne l'opportunité de peser le pour et le contre de la question référendaire en vous présentant:

Le Très honorable Brian Mulroney Premier ministre du Canada

AVEC LA PARTICIPATION DE:

- La Jeune Chambre de commerce du Québec-Métro
- L'Association des Femmes d'Affaires du Québec
- L'Association des Femmes de Carrière du Québec métropolitain inc.

DATE: Le vendredi 9 octobre 1992 à 11 h 30

ENDROIT: Hôtel des Gouverneurs de Sainte-Foy 3030, boul. Laurier

Une collaboration de: CANTEL

RÉSERVATIONS: Madame Jocelyne Dufour, 651-7181

COÛTS: membre 32 \$, non-membre 40 \$ (taxes en sus)

LE CONTRE

Dans le cadre du référendum 1992 la

Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy

vous donne l'opportunité de peser le pour et le contre de la question référendaire en vous présentant:

Monsieur Jacques Parizeau Président du comité du NON

AVEC LA PARTICIPATION DE:

- La Jeune Chambre de commerce du Québec-Métro
- L'Association des Femmes d'Affaires du Québec
- L'Association des Femmes de Carrière du Québec métropolitain inc.

DATE: Le jeudi 22 octobre 1992 à 11 h 30

ENDROIT: Hôtel des Gouverneurs de Sainte-Foy 3030, boul. Laurier

Une collaboration de: CANTEL

RÉSERVATIONS: Madame Jocelyne Dufour, 651-7181

COÛTS: membre 32 \$, non-membre 40 \$ (taxes en sus)

Surplus d'inventaire

8999\$

Macintosh Classic

2Mo de mémoire vive

disque rigide 40 Mo

Un ordinateur complet à ce prix!

click

2786 chemin Sainte-Foy Sainte-Foy, Québec

654 0506

440 118ème rue est St-Georges, Beauce

228 0005

Logiciel intégré ClarisWorks

Seulement **169\$**

Traitement de texte, Base de données, Chiffrier électronique, Dessin et Communication tout en un!



LE MONDE

Le sort de plusieurs femmes de Bosnie Violées pour avoir des «bébés serbes»

SARAJEVO, Bosnie-Herzégovine (NYTNS, AP) — Au moins 150 femmes et adolescentes musulmanes, parvenues depuis quelques semaines dans les régions aux mains des forces bosniaques, ont déclaré être devenues enceintes après avoir été violées à maintes reprises par des miliciens serbes.

Elles ont ajouté qu'elles avaient été gardées prisonnières durant des mois dans un effort délibéré pour leur empêcher de subir un avortement.

Des médecins, des avocats et des travailleurs sociaux, qui ont parlé avec ces femmes, ont dit qu'elles croyaient à la véracité de ces témoignages.

Des accusations au sujet de viols commis par les combattants serbes ont commencé à circuler en Bosnie, en avril et en mai, peu de temps après le début du conflit dans la république.

Selon les rapports, des irréguliers serbes venus de Serbie ou des groupes de Bosnie auraient commis des milliers de viols.

Lors de ces viols, les «Tchetniks» auraient dit à leurs victimes qu'ils voulaient leur faire un enfant. Une adolescente de 14 ans s'est fait déclarer par son agresseur qu'il valait mieux «avoir un bébé tchetnik qu'un déchet musulman».

Plusieurs des femmes et adolescentes, violées en avril et en mai, n'ont été libérées qu'en septembre quand leurs gardiens ont jugé qu'il était trop tard pour elles pour avoir un avortement.

Selon de nombreux témoignages de femmes arrêtées par les Serbes, ce sont les filles les plus jolies qui ont été choisies pour «avoir l'honneur de porter un bébé serbe». Celles, qui étaient

moins jolies, risquaient plus d'être tuées après avoir été violées.

Musulmans brutalisés

De nombreux musulmans du nord de la Bosnie-Herzégovine ont révélé en fin de semaine les mauvais traitements qu'ils avaient subis au camp serbe de Trnopolje. Grâce à l'intervention du Comité international de la Croix-Rouge ce camp de détention serbe a pu être fermé et ses 1560 détenus viennent d'être évacués en Croatie.

Ancien policier à Kozarac, Elvir Grozdanovic, 20 ans, raconte qu'il a été battu à deux reprises à coups de barre de fer et que les Serbes lui ont gravé au couteau deux croix sur l'épaule droite. «Juste pour te baptiser», lui avaient-ils lancé.

Hussein Elkez, 30 ans, affirme que si le CICR ne s'était pas préoccupé du sort des prisonniers, «nous serions tous morts maintenant». Depuis mai, Hussein est passé par quatre camps de détention, dont le pire était celui de Keraterm.

«Quand nous sommes arrivés à Keraterm, nous avons vu 25 hommes à moitié nus qui se faisaient tabasser. Je sais qu'au moins l'un d'entre eux n'a pas survécu. C'était l'ancien maire de Prijedor, Muhamed Celajic.» En pleurant, il raconte aussi qu'il a vu son ami Jasko Hrsnic, 27 ans, se faire déshabiller par les gardes avant de se faire arracher les testicules. Le supplicié devait mourir en perdant tout son sang.



Tornades en Floride

Cette photo aérienne donne une idée des dégâts causés à Pinellas Park après le passage de l'une des violentes tornades qui se sont abattues, hier, dans la région de Tampa, en Floride. Au moins quatre personnes ont été tuées, selon un porte-parole du centre d'urgence du comté de Pinellas, près de St. Petersburg. Il a précisé que 88 maisons mobiles et constructions légères avaient été détruites, et que des dizaines d'autres avaient été endommagées.

Moscou vend les photos de ses satellites d'espionnage

WASHINGTON (NYTNS) — La Russie, qui a récemment vendu des sous-marins, des avions de combats et du carburant pour fabriquer des armes nucléaires, offre maintenant des photos prises par des satellites d'espionnage.

Cette décision a causé une vive surprise dans les milieux du renseignement.

Un haut-gradé russe, cité la semaine dernière par le quotidien des forces armées Krasnaya Zvezda, affirmait que le programme spatial soviétique ne pourrait survivre à la fin de la Guerre froide qu'en acceptant de partager son expertise. «Nous devons avoir des projets audacieux», a déclaré ce militaire, le général Vladimir Ivanov.

Les nouvelles photos spatiales sont d'une qualité grandement supérieure que celles que Moscou vendait à l'étranger depuis 1987. Les nouveaux clichés permettent de distinguer des objets d'un diamètre légèrement inférieur à deux mètres alors que les photos, prises par les satellites conventionnels

russe, ne permettaient pas de réparer un objet de moins de cinq mètres.

Les satellites commerciaux du monde occidental ne peuvent pas rivaliser avec les engins d'espionnage russes. Le satellite français SPOT ne peut «voir» un objet d'un diamètre inférieur à 10 mètres et la limite du Landsat américain est de 30 mètres.

Velon Minshev, directeur général de la firme Central Trading Systems, qui offre les services des appareils photographiques russes, a indiqué que chaque cliché se vendait 3180 \$ US pièce, frais d'expédition inclus.

Quant aux satellites d'espionnage américains, le secret continue d'entourer la qualité de leurs photos. Les meilleurs, selon la rumeur, peuvent «voir» un objet aussi petit qu'une balle de baseball.

Reprise du pont aérien

SARAJEVO (Reuter) — Le pont aérien a été rétabli hier avec Sarajevo, capitale de la Bosnie, où un avion chargé de vivres a atterri pour la première fois depuis un mois. Il avait été suspendu le 3 septembre après la destruction en vol d'un avion de transport italien par un missile. Les quatre membres d'équipage avaient péri. Le premier appareil à se poser à l'aéroport de Sarajevo samedi était un Hercules C-130 américain, transportant 21300 rations alimentaires, en provenance de la base aérienne Rhein-Main de Francfort. Un convoi de sept camions est aussi arrivé à Sarajevo avec 60 tonnes de ravitaillement. Pilonnages et fusillades sporadiques se sont poursuivis toute la matinée entre les faubourgs serbes et musulmans ainsi qu'aux alentours de l'aéroport.

État d'alerte au Mexique

MEXICO (AFP) — L'état d'alerte a été déclaré hier Mexique où l'on s'attend à ce que l'ouragan Virgile atteigne en soirée la côte Pacifique, a annoncé l'Institut océanographique du port de Manzanillo. Les vents pourraient atteindre la vitesse de 195km/h avec des pointes de 250km/h a précisé de son côté la météorologie nationale. La télévision nationale a également mis en garde les téléspectateurs, affirmant que l'ouragan est de très forte puissance et pourrait causer d'importants dégâts, le comparant avec l'ouragan Andrew qui a récemment dévasté la Floride.

Criminels libérés par accident

JOHANNESBURG (AFP) — Douze criminels endurcis figuraient parmi les 153 personnes récemment libérées comme membres du Congrès national africain (ANC) alors qu'ils avaient été emprisonnés pour meurtres ou cambriolages, a affirmé hier le Johannesburg Sunday Times. Lucky Malaza, qui avait tué un policier après un vol dans une banque au Cap en 1987, fait partie des prisonniers libérés par erreur.

Signature annoncée

ROME (AFP) — L'accord de paix sur le Mozambique sera signé ce matin, la Renamo (Résistance nationale du Mozambique) et le gouvernement mozambicain s'étant mis d'accord, hier soir, sur les derniers points en suspens, a annoncé la communauté Sant'Egidio. La communauté Sant'Egidio est avec le gouvernement italien et l'Église mozambicaine l'un des trois médiateurs qui, depuis juillet 1990, ont oeuvré pour mettre fin à la sanglante guerre civile commencée en 1976.

Ville abkhaze bombardée

MOSCOU (Reuter) — Les forces géorgiennes ont bombardé hier la ville abkhaze de Gagra, tombée entre les mains de combattants séparatistes la veille. Selon le service de presse du Conseil d'Etat de Géorgie, présidé par Edouard Chevardnadze, avions de combat et hélicoptères ont participé à l'attaque de cette station balnéaire de la mer Noire.

Tué par sa propre bombe

ALGER (AFP) — Un homme de 34 ans a été tué hier dans l'explosion d'une bombe qu'il s'appropriait à déposer à Benchérif, à 50 km au sud d'Alger, a-t-on appris de source policière. Une autre personne a été blessée dans cette explosion, et trois autres, impliquées dans la préparation de l'attentat, ont été arrêtées, selon la même source.

L'Irak fustige l'ONU

BAGDAD (AFP) — La décision vendredi du Conseil de sécurité de l'ONU de saisir des avoirs irakiens constitue «un acte de confiscation illégal» et une «nouvelle forme de hold-up», a estimé hier l'Irak. Dans un communiqué publié à Bagdad, le ministre de l'Information Hamid Youssef Hamadi a «condamné la résolution imposée par les Etats-Unis». Le Conseil de sécurité a décidé vendredi la saisie de plusieurs centaines de millions de dollars d'avoirs et de produits pétroliers irakiens pour financer les activités de l'ONU en Irak et payer des dédommagements de guerre.

Révélation du Der Spiegel

BONN (AFP) — Des soldats de l'ancienne armée est-allemande (NVA) ont participé activement à la guerre d'Afghanistan contre les rebelles, affirme l'hebdomadaire allemand Der Spiegel dans son numéro qui sera diffusé demain. «En plus d'une aide matérielle dans le domaine des transmissions, la NVA a envoyé des soldats au combat», écrit l'hebdomadaire en citant des documents du service de renseignements allemands.

Appel à Gorbatchev

MOSCOU (AFP) — «J'espère que M. Gorbatchev reviendra à la raison», a déclaré hier Nikolai Fedorov, ministre russe de la Justice, après le refus de l'ex-président soviétique de venir témoigner devant la Cour constitutionnelle de Russie en tant que témoin. «J'espère qu'il paraîtra à la barre devant la Cour pour accomplir son devoir», a ajouté Fedorov qui s'exprimait à la télévision centrale de la CEI.

LINDROS DIRA-T-IL

OUI

OU

NON

À NOTRE TROPHÉE ?



LE 13 OCTOBRE
ÉCOUTEZ
**L'ÉMISSION
SPÉCIALE**
«LA JUNGLE DU HOCKEY»
DE 18 H À 19 H
AVEC : GILLES PARENT,
ALAIN DUMAS, MICHEL MORIN
ET DES INVITÉS SURPRISES

SURVEILLEZ LA SORTIE
DE L'ALBUM

**LA JUNGLE
DU HOCKEY**

LA JUNGLE

RELÈVE LE DÉFI!

POUR SOULIGNER LE LANCEMENT DE SON NOUVEL ALBUM RELATANT LES DÉBOIRES ET L'HISTOIRE DES NORDIQUES, LA JUNGLE S'ENGAGE À TENTER DE REMETTRE, EN MAINS PROPRES, À ERIC LINDROS LE TROPHÉE «SUCE D'OR»!

C'EST CE 13 OCTOBRE QUE LINDROS JOUERA SON PREMIER MATCH AU QUÉBEC ET NOUS INVITONS TOUS LES PARTISANS PRÉSENTS AU COLISÉE À ARBORER DES SUCES, DES BIBERONS ET DES BAVETTES DE BÉBÉ DEVANT LES CAMÉRAS DE TÉLÉ...

SUIVEZ NOTRE EXPLOIT À TOUT INSTANT SUR NOS ONDES!



CHIK
98,9

LE MONDE

Clinton conserve son avance sur Bush

WASHINGTON (Reuter, AFP, AP) — Le candidat démocrate Bill Clinton est toujours en tête des intentions de vote malgré l'entrée en lice du candidat indépendant Ross Perot, selon un sondage Newsweek publié hier.

Clinton est crédité de 44 % des suffrages, contre 36 % pour George Bush et 14 % pour Perot.

L'écart entre Clinton et Bush - aujourd'hui de huit points - ne s'est réduit que d'un point depuis l'annonce jeudi de la candidature de Perot. Le sondage a été effectué jeudi et vendredi.

Bush ne recueille que 33 % d'opinions satisfaites, une cote de popularité comparable à celle de Jimmy Carter avant l'élection de 1980, qui avait vu le triomphe de Ronald Reagan. Le sondage a une marge d'erreur de quatre points.

Programme des débats

Par ailleurs, les équipes Bush

affrontements des candidats à la présidence et un entre les candidats à la vice-présidence.

Ross Perot et son colistier James Stockdale ont été invités par les organisateurs. Un porte-

parole de Perot a aussitôt indiqué que le milliardaire texan serait présent.

Les débats présidentiels auront lieu les 11, 15 et 19 octobre alors que le 13 les candidats à la vice-présidence Dan Quayle, Al Gore et probablement James Stockdale s'affronteront.

Document compromettant

D'autre part, selon un document israélien, Bush, alors vice-président des Etats-Unis, avait bel et bien été informé en 1986 du marché passé avec l'Iran afin d'échanger les otages américains contre des armes.

Dans ce document, Amiram Nir, un proche conseiller du premier ministre israélien d'alors, raconte son entrevue avec Bush à Jérusalem le 29 juillet 1986.

Ce document montre que George Bush avait une connaissance beaucoup plus précise que ce qu'il a bien voulu dire du marché de l'Irangate.

et Clinton ont dévoilé hier le programme des débats, avec trois

Accusateur de Quayle réduit au silence

WASHINGTON (AP, AFP) — L'administration pénitentiaire américaine, pour des « raisons politiques », a réduit au silence en 1988 un prisonnier qui affirmait avoir revendu de la marijuana au futur vice-président Dan Quayle dans les années 70, a déclaré Carl Levin, sénateur démocrate du Michigan.

Le sénateur, sans prendre position sur la véracité des accusations de Brett Kimberlin, soutient que ce dernier a été maintenu dans un quartier d'isolement pour l'empêcher de tenir une conférence de presse sur le sujet.

Kimberlin est incarcéré à la prison fédérale d'El Reno, dans l'Oklahoma.

Le directeur du bureau des prisons à l'époque, Michael Quinlan, avait annulé la conférence de presse quatre jours avant l'élection, prétextant que la politique était de ne pas laisser des prisonniers s'exprimer par ce biais alors que des directeurs de prisons ont, pour leur part, déclaré qu'ils n'avaient jamais entendu parler d'une telle règle.

Seule une erreur humaine peut expliquer le tir des missiles par le Saratoga

WASHINGTON (AFP, NYTNS) — Une erreur humaine serait à l'origine du tir accidentel de deux missiles du porte-avions américain Saratoga contre le destroyer turc Muavenet qui a fait cinq morts parmi l'équipage du bâtiment turc, jeudi en mer Egée, a rapporté hier le Washington Post.

Rien ne permet d'affirmer pour l'heure que le tir des missiles Sea Sparrow sur le bâtiment turc ait été dû à une défaillance technique, poursuit le Post, citant des sources qui ont eu accès aux résultats préliminaires de l'enquête ouverte par la marine américaine.

Ces missiles, conçus pour intercepter des avions et des missiles de croisière, ont touché la passerelle de commandement du destroyer turc. L'un des deux a explosé.

Selon les enquêteurs cités par le journal, la mise à feu s'est produite à l'échelon « local » à partir de l'une des batteries de porte-avions. Pour cela, le lanceur et la console de commande de tir devaient être armés et le loquet rouge de sûreté relevé pour établir le contact qui déclenche la mise à feu, selon le Washington Post.

Les deux missiles ont été tirés l'un à la suite de l'autre à partir du même lanceur, indique le journal.

Aucun ordre de tir ou de simulacre de tir n'a été donné du Saratoga, souligne le Post.

Les consignes de sécurité stipulent clairement que lors de manoeuvres du type de celles effec-

tuées en mer Egée, les lanceurs de missiles doivent être déconnectés (pour éviter des mise à feu accidentelles).

Toutefois, l'accident pourrait s'être produit au moment où des marins réglèrent le radar du porte-avions sur le destroyer turc. Les marins auraient alors simulé une séquence de tirs avant de s'apercevoir que les manettes de sécurité étaient restées éteintes ou étaient hors-service.

Enquête de l'OTAN

Par ailleurs, à la demande du gouvernement turc, une enquête va être ouverte dans le cadre de l'OTAN pour déterminer les causes du tir accidentel jeudi soir de deux missiles par le porte-avions américain USS Saratoga lors de manoeuvres de l'OTAN en mer Egée, qui a fait cinq morts à bord du destroyer turc Muavenet, a-t-on appris hier de sources militaires à Ankara.

Un officier-ingénieur marin turc figurera également dans la délégation conjointe chargée de mener l'enquête de l'OTAN.

Le destroyer en cours de remorquage doit arriver demain au port turc de Golcuk, où il sera réparé.



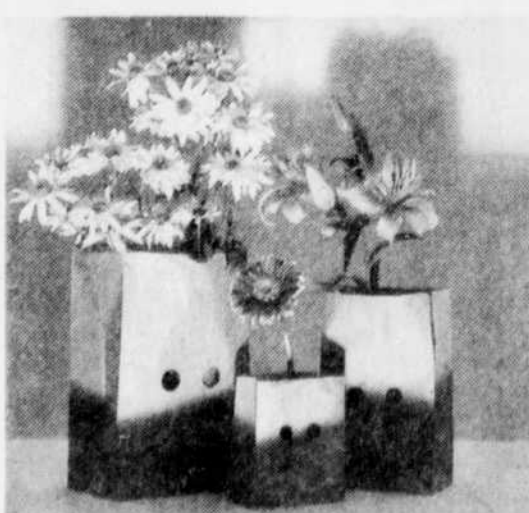
VIVRE CACHÉ

La misère n'a pas de visage
La misère se cache, plus souvent
qu'elle ne se montre
La misère, c'est vivre
au milieu de tout le monde
dans l'indifférence et dans l'anonymat.



Centraide

RESSOURCES POUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE
DANS VOTRE RÉGION



RÉAGISSONS!

du 22 septembre au 6 novembre 1992

SI VOUS N'AVEZ PAS ÉTÉ SOLlicitÉ...

Vous pouvez faire parvenir vos dons
directement à Centraide Québec

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

☎ (418) 660-2100 ☎ 1-800-267-5555

Faites votre chèque à l'ordre de Centraide Québec.

N'envoyez pas d'argent par la poste. Reçu sur demande.

Postez à Centraide Québec
3100 Ave Bourg Royal suite 101, Beauport, Qc G1C 5S7

LE SOLEIL

Secours
communautaire
Québec

Hydro-Québec

Bell

Q

VILLE DE
québec

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement VOV-5 "Règlement sur les voies réservées à l'usage exclusif de certains véhicules", le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté le 23 septembre 1992, l'ordonnance numéro 1 ayant pour objet de modifier la description et les heures d'opérations d'une partie du boulevard Saint-Cyrille, de la rue Saint-Paul et du boulevard Charest réservée à l'usage exclusif de certains véhicules afin d'expérimenter, pour une période maximale de douze (12) mois, une mesure de mitigation du réseau des voies réservées aux autobus de la C.T.C.U.Q.

Il peut être pris connaissance de cette ordonnance au bureau du soussigné durant les heures d'ouverture.

Québec, 2 octobre 1992

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

VILLE DE
québec

APPEL D'OFFRES

SERVICE DE L'INGÉNIERIE

DOMAINE MAIZERETS - PAVILLON DE SERVICE

(P/92-40)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "DOMAINE MAIZERETS - PAVILLON DE SERVICE", et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au lundi 26 octobre 1992 à quatorze heures quinze (14 h 15), heure en vigueur localement. Une garantie de soumission au montant de 30 000 \$ est exigée.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents de soumission au 65, rue Sainte-Anne, 12e étage. Elles peuvent aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la Division des projets au numéro de téléphone 691-6094.

Un dépôt de cinquante dollars (50 \$) fait à l'ordre de LA VILLE DE QUÉBEC est exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt n'est pas remboursable.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45. Les personnes intéressées à assister à l'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 22 septembre 1992

LE GREFFIER DE LA VILLE,
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉCUPÉRABLES
PROVENANT DES COMMERCES, INSTITUTIONS ET INDUSTRIES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et endossées: "OFFRE POUR LE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉCUPÉRABLES PROVENANT DES COMMERCES, INSTITUTIONS ET INDUSTRIES" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au jeudi 1^{er} octobre 1992, à quatorze heures quinze (14 h 15), heure en vigueur localement.

Les intéressés peuvent se procurer les documents pertinents au secrétariat du Service des travaux publics, situé au 65, rue Sainte-Anne, rez-de-chaussée. Ils pourront aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du Service des travaux publics, au numéro de téléphone 691-6391.

Les personnes intéressées à assister à l'ouverture des soumissions pourront le faire en se rendant au bureau du Greffier, à la date et à l'heure qui marqueront l'expiration du délai accordé pour l'entrée des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 24 septembre 1992

LE GREFFIER DE LA VILLE,
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE ET
RÔLE DE VALEUR LOCATIVE DE LA VILLE
POUR L'EXERCICE FINANCIER 1992

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que les rôles annuels du rôle triennal d'évaluation foncière et du rôle triennal de valeur locative de la Ville de Québec pour l'exercice financier 1992, ont été déposés au bureau du Greffier de la Ville le 11 septembre 1992.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance du lundi au vendredi inclusivement, sauf les jours fériés, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45 à la division de l'imposition et de la perception du Service des finances, 2, rue des Jardins, bureau 211, Québec G1R 4S9, tél.: 691-6250.

Tout contribuable qui désire déposer une plainte à l'encontre des rôles d'évaluation foncière et de valeur locative, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la Loi sur la fiscalité municipale du Québec, doit le faire au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant.

Une telle plainte doit aussi être déposée au moyen d'une formule prescrite à cette fin, sous peine de rejet, au Greffe de la Cour du Québec, division des petites créances.

On peut se procurer un formulaire de plainte soit au Greffe de la Cour du Québec, division des petites créances ou au bureau du Greffier de la Ville, 2, rue des Jardins, bureau 216, tél.: 691-6074.

Québec, le 2 octobre 1992

LE GREFFIER DE LA VILLE,
ANTOINE CARRIER, AVOCAT



Lise Giguère

EN COULISSES

■ L'oiseau Vanessa

À compter de demain, l'Esprit de Chanel envahira votre téléviseur grâce à une publicité impressionnante réalisée par Jean-Paul Goude (rappelez-vous *Egoïste*) pour le parfum *Coco* de Chanel. Vous y verrez une femme-oiseau se balançant dans une cage. Tout près d'elle, un magnifique persan blanc dont les yeux bleus surveillent avec avidité chaque mouvement. En retrait, une femme vêtue du célèbre tailleur Chanel. La femme oiseau, c'est *Vanessa Paradis*! La jeune star, qui refusait d'être doublée pour la scène du trapèze, s'est astreinte à deux mois de préparation dans une école de cirque. Réalisée en mai 1991, cette publicité a nécessité un budget considérable. Imaginez, on a même fabriqué pour l'occasion une cage géante de 18 m de haut, dorée à l'or fin!



■ Elizabeth Taylor et le Cirque du Soleil

Elizabeth Taylor et *Jean David*, vice-président du Cirque du Soleil, signaient en septembre une entente assurant l'appui publicitaire du Cirque du Soleil à la *Elizabeth Taylor Aids Foundation* qui vise à recueillir des fonds servant à lutter contre le sida, tout au long de la tournée nord-américaine 1992-1993. De plus, Jean David a offert à la fondation de Mme Taylor, deux représentations, celle du 9 octobre à Santa Monica et celle du 30 mars 93 à New York. Pour la première représentation, 500 000 \$ ont déjà été amassés. De ce montant, 20 % reviendra au Québec à des organismes venant en aide aux sidéens.

■ Elle s'appelle Chantal !!!

En vous présentant le duo *Chantal Blanchet-Jean Brouillard* dans *En coulisses* de jeudi, j'ai rebaptisé Manon la gagnante du Festival de la chanson de Granby qui, comme vous le savez, se prénomme en réalité *Chantal*. Cette erreur me permet toutefois de vous souligner que le Château Bonne Entente la présentera en tant que vedette invitée lors de la reprise de ses soirées gastronomiques, le 11 octobre. En attendant ce rendez-vous, vous pouvez entendre Chantal Blanchet dans les messages publicitaires de *Chaudière-Appalaches*, *Premier Mazda* et *La clef de Sol*.

■ Europe-Tour de Roch Voisine

Dès demain, tous les marchands de disque de la région pourront vous offrir le tout nouveau microsillon double de *Roch Voisine*, intitulé *Europe-Tour*. Lancé simultanément en Europe et au Québec, le disque comprend 22 chansons enregistrées pendant sa tournée *Emotion*. Rock vient de terminer le tournage de *Armen and Bullock* — qui devrait être projeté à Super Ecran en février — et se consacre actuellement à la préparation d'un nouveau microsillon, en anglais.

■ Courtemanche et Safarir

Safarir a cinq ans! Et il serait le magazine d'humour le plus vendu au Québec, selon ABC. Et ce ne sont pas les projets qui manquent. Mais le premier, et le plus important, est sans contredit l'association avec *Les productions Rozon inc.* et *Dargaud Europe* pour la réalisation des scénarios de la bande dessinée faisant appel à *Michel Courtemanche* comme héros. La même formule que pour les Gaston Lagaffe serait utilisée, soit un gag par page, selon *Claude Desrochers*, rédacteur en chef de *Safarir*. Selon les négociations en cours, il n'y aurait pas un seul scénariste, mais on réunirait plutôt les idées de toute l'équipe. L'entente prévoit de plus que *Safarir* pourra prépublier en exclusivité dans son magazine toutes les planches de la bande dessinée.

■ Des mots pour.... l'écrire

Absente du petit écran comme animatrice, Louise-Andrée Saulnier y reviendra cependant avec des messages publicitaires incitant les consommateurs à se procurer la série *Corps Accord* dans tous les marchés d'alimentation. Il s'agit en fait d'une encyclopédie britannique en 76 fascicules pouvant être réunis dans quatre cahiers à anneaux. On y retrouve six rubriques qui, d'un numéro à l'autre, présentent des articles offrant conseils, renseignements ou réponses rédigés par des médecins, sexologues, psychologues et consultants. Forte de son expérience auprès du public québécois, Louise ne se contente pas seulement d'assurer la promotion de cette encyclopédie, mais en fait également la révision scientifique, un court éditorial et l'adaptation. Elle a passé tout son été là-dessus. Est-ce cela qui lui a donné l'envie d'écrire? Parce que la jolie dame a en tête des idées pour trois livres. Il s'agirait de livres dits « de service » dans deux cas, mais le troisième pourrait bien être un roman. Elle jongle avec une bonne idée! Suffisant, croyez-vous? Que non, elle étudie présentement une offre qui la ferait revenir à la télévision, toujours pour nous parler de sexualité! Elle continue également à présenter des conférences (elle sera au Salon des célibataires de Québec, du 9 au 11 octobre), sans oublier sa pratique en bureau. Occupée, hein? Ajoutez à cela, le « chum » et les deux filles adolescentes et poussez un gros Ouf!



■ Une cigogne occupée

- **Vincent Gratton**, ce cher Gabriel de *Chambre en ville* est, depuis le 20 août, l'heureux papa d'une mignonne petite fille prénommée Delphine. Bien qu'il refuse de nommer la maman, il s'agirait de la comédienne *Geneviève Rioux* rencontrée sur le plateau de tournage de *L'Héritage*.
- **Isabelle Lajeunesse** a donné naissance à une petite fille, le 6 août dernier. La petite Zoé pesait 8 lb et mesurait 22 pouces à sa naissance. Isabelle, qui reprenait son rôle dans le téléroman *Marilyn* moins de sept jours après l'accouchement a, depuis, accepté d'être le porte-parole du nouveau produit de soin pour la peau *Montagne Jeunesse*. Vendu dans 20 pays, il est offert chez Jean Coutu, Eaton et Sears.
- **Pierre Flynn** sera bientôt papa. Sa compagne Marie attend leur premier enfant pour la mi-octobre.
- À 30 ans, le chanteur des B.B. **Patrick Bourgeois**, déjà papa d'une petite fille (Pénélope, deux ans et demi) le sera de nouveau dans quelques mois. Sa compagne depuis cinq ans **Josée Aunais**, assistante-réalisatrice à Télé-Métropole (elle travaille sur l'émission de Claire Lamarche), attend la venue de la cigogne pour le début janvier.
- **Michel Barrette** et sa compagne Chantal attendent la venue d'un deuxième enfant. Afin de faciliter les déplacements, Michel a mis en vente son condo à Magog et vient de déménager à Granby.
- **Mireille Deyglun** (*L'or et le papier*) et son mari le journaliste **Jean-François Lépine** seront parents une seconde fois au printemps.
- Plus près de nous **Gilles Parent** (CHIK) et sa compagne Dominique attendent leur deuxième enfant et le journaliste **Denis Methot** (Echos-Vedettes) découvrira bientôt les joies de la paternité.

Gilbert Bécaud aux FrancoFolies de Montréal

Magistral dragon crachant des «ouais»!

MONTREAL — Les vraies décorations pour un artiste, c'est le samedi soir, quand les balcons se lèvent debout; ce sont les silences profonds dans la salle. »

une critique de FRANCINE JULIEN
LE SOLEIL

C'est ce que déclarait le chanteur Gilbert Bécaud à son arrivée à Montréal, jeudi, alors que quel qu'un lui évoquait la Légion d'honneur épinglée au revers de son inséparable veston marine (peut-on imaginer Gilbert Bécaud vêtu autrement que d'un veston marine?). Eh bien, hier soir, au Théâtre Saint-Denis, en cette seconde soirée des FrancoFolies, ce festival montréalais de chanson française, Bécaud a été bien servi en « silences absolus » et en ovations par cette foule grisonnante déjà debout dès son arrivée sur scène.

Bécaud, ce magistral dragon crachant des «ouais» et des hits plus efficaces les uns que les autres! S'il a pris du coffre et quelques cheveux gris, il conserve sa voix puissante, dont la portée dé-

passé largement celle de son micro.

Charme et charmant, sur scène comme en conférence de presse (alors qu'il s'était présenté avec un déconcertant « coucou me revoilà! »), le monstre français joue magnifiquement avec son assistance, s'amuse et fait rire, allant même jusqu'à fumer sans discrétion en coulisses entre deux chansons!

Théâtral dans ses gestes étudiés qui semblent pourtant si naturels, il débambule jusque dans la salle, gesticule, postillonne et massacre les notes de son étrange piano tronqué à l'avant (pour pouvoir le placer face au public, depuis qu'il souffrait de maux à la nuque du fait qu'il tournait trop souvent la tête vers la salle!).

Il s'agissait hier d'un retour sur une scène du Québec après sept ans d'absence pour ce monstre chantant. Pourtant, en quelque 40 ans de carrière, le sexagénaire n'a

jamais osé prendre une année sabbatique. Ces dernières années, dira-t-il à la presse, il a travaillé aux États-Unis (Bécaud a épousé une Américaine il y a « une vingtaine d'années: quand on aime, on ne compte pas! »), notamment avec Neil Diamond et Stevie Wonder; il a même tâté du blues, pour un disque qui devrait sortir cet hiver.

Enzo Enzo

Juste avant ces retentissantes retrouvailles, le public des FrancoFolies a eu droit à un agréable « premier contact » avec une autre Française, Korin Ternovtzeff (ses grands-parents étaient russes), dite Enzo Enzo. J'étais impatient de voir cette artiste au grain de voix délicieux et aux mélodies latines épurées, dont le premier disque (paru il y a un an chez nous) figure en bonne place dans ma discothèque. Un premier disque où figurait notamment le guitariste espagnol Roé, par qui Enzo Enzo, d'abord bassiste et choriste avant d'être chanteuse, a été « ini-

tiée » à la musique espagnole.

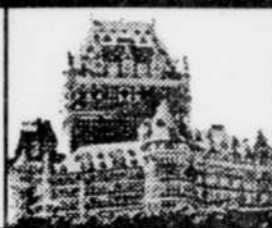
Avec son look androgyne qui rappelle un peu Annie Lennox, Enzo Enzo est terriblement attachante sur scène, malgré sa réserve et son calme qui contrastent parfois avec la fluidité joyeuse de certaines de ses chansons.

Rencontrée hier, avant le spectacle, la chanteuse avoue que ses prochaines compositions auront des sonorités plus rocks... de l'Est. « Ces premières chansons correspondaient à l'expérience synthétisée des dernières années », affirme ce placide petit bout de femme aux cheveux coupés à la garçonnette, qui reconnaît pourtant n'avoir hérité de la culture slave que cette « espèce d'attitude pour la mélancolie ».

Enzo Enzo en est à sa première visite en Amérique; et si elle souhaite revenir chez nous plus tard, elle préférerait que ce soit dans le cadre d'une tournée de plus longue durée plutôt qu'un aller-retour. La raison? Elle a une peur bleue de l'avion!

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à:
LISE GIGUÈRE,
LE SOLEIL,
C.P. 1547, 390 St-Vallier Est,
Québec, G1K7J6.
Fax: 647-3374
Tél: 647-3489



Réunions

Soirées de réflexion sociale. Mardi 19h30: Responsable de famille... sans avoir d'emploi. Invités: Jean-Pierre Lamoureux, secrétaire général du Conseil de la famille et Claude Grenier, coordonnateur Maison de la Famille Louis-Hébert à Sainte-Foy. Maison des services diocésains, 1073, boul. Saint-Cyrille ouest.

Parents uniques Saint-Romuald. Mercredi 19h30. Invité: M. Morin. Sujet: les services offerts par le CLSC. École les Méandres.

Atelier de formation pour les bénévoles des organismes sans but lucratif, désireux de parfaire leurs connaissances en matière de gestion. Mardi 19h: Animation des réunions. Mercredi 19h: Secrétariat. Conseil régional du Loisir Québec-Chaudière-Appalaches, 4120, boul. Chauveau, Sainte-Foy. Rens.: 877-9490 Martin Dallaire.

La Mutuelle de services aux salariées(es) et cadre tient tous les jeudis 15h, une clinique juridique sur les droits des salariées(es) ou cadres. Rens.: 527-3587.

Rencontre de groupe pour les personnes vivant avec un(e) maniaco-dépressif(ve) offerte par le CLSC Laurentien, tous les mercredis soir pour une période de huit semaines. Rens.: 872-0881.

Groupe de parents gais de Québec. Mardi. Le couple gai: c'est possible ou pas et à quelles conditions? C.L.S.C. Haute-Ville, 55, chemin Sainte-Foy, salle 104. Rens.: 641-0784

Centre de santé globale Atlantis. Ce soir 19h30: Rencontre d'information et démonstration. Au programme: Créativité, communication et connaissance de soi par l'expression picturale. Au 1505, chemin Sainte-Foy. Rens.: 683-5588. Entrée libre.

Souper amical par regroupement d'âge (moins de 40 ans; 40-50 ans; plus de 50 ans) organisé par Réception Michel-Ange. Soirée dansante. Sam. 19h. Réservation obligatoire: 628-2892.

Parler pour parler N.J. Café rencontre pour personnes seules, tous les dimanches de 10h à 13h. Café-croissant (3.50\$), musique, possibilité de brunch, animation avec la chanteuse Sylvie Cloutier. Pizzeria Royale Saint-Michel, 1720, St-Michel, Sillery. Rens.: 682-8080.

Rencontre parler pour parler, tous les dimanches de 10h à 13h à la Brasserie du Carrefour Beauport. Croissant et café (3.50\$). Rens.: Lise Allard (822-0324) ou Polène Simard (666-6726).

Groupe Vie-Nouvelle d'émotions anonymes. Tous les lundis 20h. Patro Roc-Amadour.

Les Accompagnantes, collectif d'accompagnement à l'accouchement. Lundi 19h30. Travail et accouchement. Invitée: Isabelle Lauzière, 301, rue Carillon. Rens.: 648-8395.

Maison de la Famille. ★ Il est nécessaire de s'inscrire au 529-0263 à l'avance ★ Enfants adultes d'alcooliques et/ou de familles dysfonctionnelles. Groupe anonyme. Tous les dim. 20h. Aussi, mercredi 13h: Connaissance de soi. A 19h: Vivre une rupture conjugale. La Maison de la famille est située au 595, 2e avenue.

L'entraide pour femmes. Mardi 13h30: La méditation. Centre des Messagères, 251, des Chênes Est. Rens.: Marie Murphy (623-0847).

L'autonomie, centre de ressources sur la condition masculine. Auj. à compter de 9h30 au Plaza Universel, Sainte-Foy. Brunch des hommes. Pour être en amour et le rester: quoi faire? Prix d'entrée: 8\$. Lundi 19h30: Groupe d'entraide pour hommes en situation de rupture. Mardi 19h30: Café-rencontre hommes: Aje-besoin de moments de solitude? Local de l'Autonomie, 1950 de la Normandie. Rens. et réservation: 648-6480 entre 13h et 17h du lun. au ven.

Entraide Nature-Lait. Lundi: Rencontre sur l'allaitement. Pavillon Notre-Dame, Hôpital de l'Enfant-Jésus, 2075, Vitry. Vendredi au C.L.S.C. Ste-Foy-Sillery, 3108, chemin Ste-Foy. Rens.: 663-2711.

Bureau d'Animation et d'Information en Logement. Séances d'information pour les locataires sur la préparation aux auditions devant la Régie du logement. Tous les jeudis 13h30. Au 371, rue du Pont. Rens.: 523-6177.

Café-rencontre le Tremplin. Lundi 19h30: L'homme gay et sa relation avec les femmes. CLSC Haute-Ville, 55, chemin Sainte-Foy, suite 104. Rens.: 641-0784.

Centre d'étude Saint-Germain/Summit Lighthouse. Lundi 19h30: Les attitudes et les qualités personnelles de l'alchimiste. Prix d'entrée: 9\$. 5\$ pour les étudiants. Mardi 19h30: La loi du karma et de la réincarnation. Prix d'entrée: 8\$. 5\$ pour les étudiants. Salle Nelligan, Château Bonne Entente, 3400, chemin Sainte-Foy. Rens.: 688-1163.

Madame Frensd Congé. Mercredi 20h: causerie sur les papillons. Sous-sol de l'église St-Denis, 1100, route de l'église, Sainte-Foy. Rens.: 651-9887 ou 658-1617.

Comment éliminer vos émotions négatives. Mercredi 19h30. Centre diététique Hubbard, 350, boul. Chares Est. Entrée libre. Rens.: Didier Levrat au 524-8079.

Collectif d'accompagnement des Accompagnantes. Lundi 19h30: Travail et accouchement. Au 287, Chénier, coin Carillon. Prix d'entrée: 5\$. Rens.: 648-8355.

Association de parents d'enfants ayant un déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité. Café-rencontre mardi 19h30. Salle polyvalente de la bibliothèque municipale de la Ville de Saint-Romuald, 2161, chemin du Fleuve, Saint-Romuald. Prix d'entrée: 3\$, gratuit pour les membres.

Colloque sur la prévention de la violence chez les jeunes, les 9 et 10 octobre au pavillon Charles-De Koninck de l'Université Laval.

Des chiffres et des lettres. Soirée d'initiation. Mardi 19h15. Collège Mercier, 755, chemin Saint-Louis. Entrée libre. Rens.: Maryse Messely (522-2528-683-1591) ou Daniel Auclair (623-2453).

Lunch-Club du YWCA. Mercredi 10h: Les couleurs de l'automne. Défilé de mode de la Maison Laliberté commentée par Hélène Lemieux. Au 855, av. Holland. Rens.: 683-2155.

Conférences

Au Musée de la civilisation. Lundi 17h: Rencontre-conférence de la série *Histoire du Québec*, animée par Jean Provencher: Sommes-nous tous métis? Invité: Hubert Charbonneau, démographe-historien et professeur à l'univer-

site de Montréal. Jeudi 20h: Grande conférence dans le cadre de l'exposition *Histoires d'amour et d'éprouvettes*: Construire une civilisation ténue par Albert Jacquard, généticien.

Société d'horticulture de Sainte-Foy. Mardi 19h30: Taille et protection hivernale des arbustes et jeunes arbres. Invité: Christian Sommeiller. Centre artistique de Sainte-Foy (Aréna), 936, Place de ville, Sainte-Foy.

À la Librairie Alexandrie, 936, rue Saint-Jean. Rens.: 692-1378. Dimanche 13h30: Plans mondiaux et individuels pour 1993. Invitée: Louise Hailey.

Groupe les Relevailles. Mardi 19h30: La sexualité chez l'enfant. Invitée: Chantal Jobin, psychologue. Patro Roc-Amadour, 2301, 1ère avenue. Prix d'entrée: 2.50\$. Rens.: 522-2033.

Cercle Cervantes-Camoens. Lundi 20h30. Conférence en espagnol. Del Escorial A Cartagena de Indias. Arquitectura Y Lo Real Maravilloso en El Norte de Sudamerica (De l'Escorial à Carthagènes. Architecture et réalisme magique au nord de l'Amérique du Sud). Invité: Ricardo Castro, professeur à l'École d'architecture de l'Université McGill. Amphithéâtre 1E, pavillon de Koninck, Université Laval. Rens.: Fabiola Boly au 871-5599 ou 653-3691.

Les causeries du dimanche au Centre de Méditation Raja Yoga. Dim. 19h30: La tolérance, un besoin d'actualité. Au 1070, av. Murray. Entrée libre. Rens.: 682-0203.

Mouvement Info-rencontre. Mardi 13h30: Pouvons-nous prévenir le suicide? Invité: Alain Arjoun. Dans le cadre de la semaine de la Famille, l'entrée sera gratuite. Centre Delphis-Marois, 300, rue de l'Entrée, Saint-Augustin de Desmaures. Prix d'entrée: 3\$. Service de garde-rie disponible (Marie-Josée 878-4177).

L'Association des célibataires de Québec. Mardi 19h30. Invité: Louis Lafrance. Sujet: Alimentation et les algues. Prix d'entrée: 2\$. Mercredi 19h30. Invité: Réal Ouellet, psychothérapeute et animateur en croissance personnelle. Sujet: Qui peut répondre à mes besoins. Restaurant Normandin, 709, boul. Charest Ouest. Prix

d'entrée: 5\$, 4\$ pour les membres. Rens.: 525-9703 ou 681-4675.

Cercle Jung de Québec. Mardi 19h. Un repas est servi à 17h30. Invitée: Esther Croft, écrivaine. Sujet: Psychanalyse et création. Bouquinerie café Le Millie Feuilles, 32, Sainte-Angele. Prix d'entrée: 3\$. Réservation nécessaire: 692-2147.

Les amis des Plaines d'Abraham. Mardi 16h. Invité: Michel Boulianne, photographe-naturaliste. Sujet: Séance d'initiation, photographie d'automne, trucs du métier. Apportez votre appareil photo. Départ de la randonnée au 390 de Bernières, à proximité du jardin Joanne d'Arc. Prix d'entrée: 3\$, gratuit pour les membres. Rens.: Johanne Remy au 649-6476.

Le groupe CFC. Mardi 13h et 19h30. Sujet: Stress, tension et la façon dont nos pensées, émotions et comportements agissent sur notre santé. Invitée: Susan Scott, conférencière internationale. Hôtel Radisson Gouverneur, 690, Saint-Cyrille Est. Entrée libre.

Divers

13e campagne de souscription de FORMOEL jusqu'au 25 octobre. Auj: *La course vers la lumière*: marche (5km), course à pied (10km) et randonnée à bicyclette (20km). Le signal de départ sera donné à 10h au Grand hangar du Vieux-Port de Québec. 84, Dalhousie. Coût: 10\$ et gratuit pour les participants ayant 10\$ et plus de commandite. On peut s'inscrire avant le départ, entre 8h et 9h30. De plus, une clinique d'information sur les maladies de l'œil aura lieu entre 9h et 11h. Elle sera offerte gratuitement par des ophtalmologistes de la région. Rens.: 654-0835. On peut également faire parvenir un don à: Formoel, 955, rue de Bourgogne, bureau 7, Sainte-Foy. G1X 3E5.

Portes ouvertes à la Société de modelisme ferroviaire de Québec. Dim. midi à 17h. Chemin de la Gare, Sainte-Foy, près de la gare VIA de Sainte-Foy.

Retraite sur Sainte-Thérèse d'Avila, du 9 au 13 octobre au Monastère des Laics, 10079, Sainte-Anne-de-Beaupré. Rens.: 827-3540.

LE NOUVEAU

CHOIX

98,1 FM

la station

POP ROCK

DE QUÉBEC

ÉDITORIAL

CSST : la fin des déficits ?

Dans moins de un mois, le 1er novembre 1992, entreront en vigueur les nouveaux services dont la loi 35, adoptée en juin dernier, a doté la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

La justice douce, ou conciliation, fera son apparition dans un système caractérisé par son judiciarisme ; par ailleurs, un nouveau processus décisionnel en matière médicale permettra à la CSST d'obtenir plus rapidement l'information requise.

Cette souplesse et cette rapidité devraient permettre d'alléger le fonctionnement de l'organisme, de réduire ses coûts et son déficit dont on estime qu'il frôlera le milliard de dollars en 1993. Ce n'est qu'au printemps prochain qu'on en verra les résultats.

Comment en était-on arrivé là ? Les deux principaux obstacles au bon fonctionnement de la machine étaient sa trop grande judiciarisation et le fait qu'elle reposait exclusivement sur l'avis du médecin traitant qui liait la CSST jusqu'à un jugement contraire.

Les cas contestés, peu nombreux par ailleurs, pouvaient traîner pendant plus de deux ans avant d'être réglés. Des « cas simples » s'éternisaient aussi en raison des délais introduits par les médecins traitants.

La nouvelle loi demeure toujours fondée sur le principe que le travailleur choisit son médecin. Elle accorde cependant une plus grande marge de manoeuvre à la CSST. Le défi était de préserver cette institution, selon son président Robert Diamant, et de s'assurer qu'elle marche bien. On pourra mesurer le succès de la CSST quand elle atteindra, dit-il, un meilleur équilibre entre ses coûts et ses revenus.

Le traitement des réclamations suivra désormais un processus décisionnel souple et bien encadré qui correspond mieux à la réalité du monde médical. Bien que les médecins n'en aient pas l'obligation, la loi précédente présupposait leur disponibilité quasi immédiate à l'égard des accidentés du travail. Les dossiers progressaient au rythme de leurs interventions. Or, un accidenté du travail pouvait, comme tout le monde, attendre un rendez-vous chez un spécialiste pendant des mois.

La loi 35 permet maintenant à un agent de réclamation de confier un dossier incomplet à un autre médecin qui devra rapidement ajouter les pièces manquantes.

Ce nouvel avis sera exécutoire ; il pourra entériner ou défaire immédiatement le diagnostic du médecin traitant. Un bureau d'évaluation médicale qui se penchera sur les cas contestés, devra rendre sa décision dans les 30 jours. Sinon, la décision du premier expert prévaut. La rapidité toujours.

Cette méthode permettra d'exclure immédiatement les accidentés qui touchaient autrefois des indemnités dès le dépôt d'une réclamation, malgré l'introduction d'une procédure de contestation. Cela avait créé la catégorie des « trop payés » qui recevaient des indemnités jusqu'à une décision contraire des instances judiciaires. La CSST ne pouvait pas recouvrer ces sommes.

Les travailleurs conservent le droit de demander la révision d'une décision qui leur est défavorable. Ils auront aussi accès, dès le début de la procédure de contestation, à un service de conciliation. La CSST assure qu'ils pourront s'y exprimer pleinement et librement et y recevront l'information et l'assistance nécessaires.

Cette nouvelle façon de faire devrait permettre au travailleur de garder un certain contrôle sur son dossier avant de se remettre entre les mains d'une machine quasi judiciaire. Auparavant, la conciliation n'intervenait qu'à l'étape ultime des procédures, devant la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles.

Lorsque la conciliation achoppera, les bureaux de révision paritaires, qui servent de tribunal administratif, prendront la relève comme autrefois. Leur mode de fonctionnement sera toutefois moins lourd.

Il y a tout lieu de croire que ces mesures permettront de préserver les droits des travailleurs, d'assurer une meilleure gestion du système et de sauver la CSST.

MARIE CAQUETTE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

Délinquance parentale

« Ma-AAA-maan !... »

Vous entendez ce cri de détresse courroucée qui a traversé la maison pour vriller ma tendre oreille maternelle ?

Qu'ai-je encore fait de travers ?

Ces temps-ci, mes enfants travaillent d'arrache-pied à corriger mon éducation si lamentablement déficiente que je m'étonne d'avoir osé procréer. Jusqu'où ira leur patience ? Depuis qu'à la télé — comme dans la vraie vie, hélas ! — la jeunesse tire sur ses géniteurs maladroits, j'ai la trouille. Mais là n'est pas mon propos.

Bon, ça recommence.

— Maaaman !

— Quoi, qu'est-ce qu'il y a ?

— Y a que t'as encore acheté des produits testés avec la cruauté sur les animaux

— Hon...

— Hon !!!!! On dirait que tu fais exprès. Je t'ai pourtant donné la liste des compagnies à boycotter.

— C'était la liste de celles qui testent ?

Je croyais qu'il s'agissait plutôt de celles qui ne testent pas.

— Je t'ai donné les deux, fais pas...

— Ah ! ben, c'est ça le problème, j'ai dû les mêler.

— Le problème, c'est que tu t'en fous. T'es malhonnête et totalement insensible aux droits des animaux.

— Insensible, moi ? Tu veux rire. C'est toujours moi qui donne à manger à Pépin et à Bécasse le matin. Hier encore, j'ai mangé du tofu. L'autre jour, des pois chiches. Ai-je déjà chassé ? Me suis-je déjà promenée avec une tête d'original sur le capot de la voiture ?

— Tu fais pire... Sais-tu ce qu'ils font

Nicole
BEAULIEU
collaboration spéciale

subir aux animaux au nom de la beauté et de la propreté ?

Ça, je sais. Depuis qu'AHIMSA (Association humanitaire d'information et de mobilisation pour la survie des animaux) a trouvé son nom et son adresse je ne sais trop où, elle me les casse (les oreilles) avec les mille et un sévices que les sombres vilains de l'industrie du cosmétique et de l'entretien ménager infligent à nos amies les bêtes, derrière les portes closes des laboratoires. Avec, en prime, des citations de Marguerite Yourcenar, Gandhi, Bouddha et autres grands esprits.

D'ailleurs, c'est reparti.

Encore une fois, le défilé des cobayes au service de la beauté artificielle et de la propreté « mur à mur » se met en branle. Il y a les rats et les souris qui meurent gavés de shampooing et de cure à plancher, les cochons d'Inde et autres bestioles qui ont eu la chair taillée puis enduite de pomades, crèmes et poudres qui rongent leurs plaies au lieu de les guérir, les singes et les chiens dont on garde les yeux ouverts pour les aveugler de corps aussi étranges que destructeurs, les rats musqués châtés pour la parfumerie, les civettes torturées pour leurs sécrétions odorantes. Et ces pauvres lapins soumis aux pires tourments du martyrologue.

— Tu sais ce qu'ils leur font aux lapins ? Ils vont jusqu'à leur fiche des rouges

à lèvres dans le cul, juste pour voir si c'est irritant pour le monde.

— Vraiment ?

Comme c'est justement un bâton de rouge qui a déclenché l'esclandre, l'image porte. J'admets que le procédé n'a rien de très délicat. Ni pour les lapins, ni pour les utilisatrices de rouge à lèvres. Car, enfin, quel rapport les docteurs en cosmétologie ont-ils pu établir entre deux orifices aussi dissemblables ?

Voilà qu'elle m'accuse de tout prendre à la légère et de cautionner par un humour de basse-cour l'inutile souffrance des animaux de laboratoire. Pas surprenant, dit-elle, qu'il y ait tant de violence dans le monde.

Elle cause, cause. Avec tant de fougue que je demande pardon et promets de m'amender. Contrition, ferme propos : tout est là. Tourmons la page. Et vive le Front de libération des animaux d'expérience(s) !

Elle me serre dans ses bras. Un cœur de fille à si vite pardonné.

Enfin, nous allons souper dans la quétude automnale. Ma verte enfant s'attable, précédée d'un héroïque sourire. Il en faut du courage pour réduire de vieux carnivores qui se croient maîtres de la création.

Elle a faim. Qu'est-ce qu'on bouffe ?

Lâchement, je la renvoie à son paternel. Qui grommelle l'inavouable.

— ...vet...gnons

— Quoi ? glapit la belle.

— Du civet aux petits oignons.

— Y aurait pas du lapin là-dessous ?

— Hum ! peut-être un peu.

— PAAAAAAAAAAAAA-PA !

Quels barbares nous faisons. Tout juste bons pour le cliapi.

Notes de Lecture

Un appel à la lucidité des nationalistes

par
Raymond
GIROUX

En cette période troublée, il est de bon ton de s'interroger sur les lendemains du 26 octobre, de pousser la réflexion un peu plus loin que les limites imposées par les visières partisanes.

Si la dynamique canadienne actuelle n'est pas compatible avec le maintien des acquis de la Révolution tranquille, écrit l'avocat et politologue Christian Dufour dans *La Rupture tranquille*, les nationalistes québécois, par contre, doivent faire preuve d'une grande lucidité pour éviter que le Québec coure à sa perte.

Dufour ne rejette pas le passé canadien. Il ne trouve pas le pays historique comme profondément vicié. Les malheurs réels débutsent avec la réforme constitutionnelle de 1982, et se confir-

ment par l'échec de l'entente du lac Meech, dont il était chaud partisan.

Ancien du secrétariat de la Commission Bélanger-Campeau, il rêve toujours au consensus sacré des Québécois, qui rassemblerait la société distincte des libéraux et la souveraineté des péquistes. Vision idéaliste, sans doute, qui s'intègre mal à la triste réalité des contraintes politiques.

Mais vision qui peut revenir en devant de scène au lendemain du référendum, si les Québécois souverainistes alliés aux fédéralistes nationalistes du courant de Jean Allaire rejettent la proposition de Charlottetown.

Dufour dépasse toutefois les limites du possible en pronant que l'Assemblée nationale devrait affirmer solennellement et unilatéralement sa pleine et entière souveraineté sur le territoire et sur les citoyens du Québec.

Le lecteur retrouvera dans ce passage la demande du livre bleu de René Lévesque et Pierre

Marc Johnson de 1985 où le gouvernement du Parti québécois exigeait la primauté de la Charte québécoise des droits sur la Charte canadienne, ce qui revenait à une déclaration de souveraineté pure et simple.

Le politologue évoque d'ailleurs cette étape qu'il juge essentielle dans sa démarche de reconstitution d'une société véritablement distincte. C'est pousser fort et loin le niveau de passivité appréhendé des Canadiens anglais, surtout dans le contexte quelque peu contradictoire où Dufour refuse l'hypothèse de la destruction du Canada.

Le monde extérieur ne poussera pas la conscience professionnelle jusqu'à se demander pourquoi le Québec proclame unilatéralement sa souveraineté s'il n'a pas l'intention de faire cavalier seul. Il s'interrogera, puis attendra la suite des événements sans trop sourcilier, laissant les Québécois se débrouiller avec une souveraineté non reconnue.

Les Québécois, pourtant,

n'ont pas la vie constitutionnelle facile. Leur ambivalence traditionnelle, poussée trop loin, finit par se retourner contre eux. Comment gommer, au fond, la responsabilité des Québécois qui ont eux-mêmes voté pour Pierre Trudeau, imposant son accession au poste de premier ministre par d'énormes majorités contre un Canada anglais beaucoup plus tiède ?

D'un autre côté, « les identités québécoise et canadienne s'interpénètrent si profondément qu'une rupture trop brutale, ou trop totale, les détruirait à coup sûr l'une et l'autre », écrit-il.

Le compromis ne saute pas aux yeux, comme le démontre la tendance d'une très forte minorité — à l'image de Robert Bourassa — à accepter n'importe quelle proposition plutôt. Il y a place, croit Dufour, pour un projet collectif minimal sous la gouverne d'un nouveau leadership politique adapté aux circonstances nouvelles.

★ Dufour, Christian. *La Rupture tranquille*. Montréal, Boréal, 176 pages.

Votre Opinion

Peur de qui ?

Récemment, alors que les campagnes sur les offres fédérales n'avaient pas encore débuté, j'ai rencontré une femme avec qui j'ai échangé quelques propos sur l'avenir du Québec, comme ça, sur le coin d'une table, en parlant de tout et de rien. Nous étions rendus à l'étape du rien, c'est pourquoi, vous l'aurez deviné, nous avons abordé la question du Québec.

Son argument était le suivant : tous les pays qui ont accédé à la souveraineté ou à l'indépendance depuis les 25 dernières années ont eu à vivre une guerre civile ; ainsi, si le Québec devenait souverain, il foncerait, à coup sûr, dans une telle absurdité.

Peu importe la véracité ou non de ce raisonnement (ces pays ont-ils tous connu une guerre civile ?), le contexte historique, politique et économique du Québec peut-il ressembler à la situation des pays qui ont souffert d'une guerre civile après avoir acquis leur indépendance ou leur souveraineté ?

Cette femme, que je considère supérieurement intelligente et qui a travaillé dur

toute sa vie pour habiller, nourrir ses cinq enfants et leur donner une bonne éducation, a peur qu'il y ait une guerre civile au Québec, advenant le cas où celui-ci deviendrait souverain (on ne parle pas d'indépendance).

Je ne crois pas qu'une majorité au Québec partage aussi ardemment la même peur que cette femme, mais je suis convaincu qu'une grande proportion de la population québécoise la vit à des degrés moindres, que ce soit au niveau économique, politique, social, etc.

Mais de qui pouvons-nous avoir si peur, sinon de nous-mêmes ? C'est nous qui posons les actes ; c'est nous qui prenons la décision ; nous aurons une constitution à notre image.

Le peuple québécois, que dis-je, le mot peuple est trop épouvantable, la population québécoise est-elle à ce point embryonnaire quant à son identité pour penser que les autres décident à notre place ? Que d'autres peuvent ne pas être contents et intervenir si nous nous responsabilisons un peu, et ce, peu importe le domaine ?

Charles Montpetit
Québec

Benoît

BOUCHARD

CONTRE

Lucien

BOUCHARD

OUI

Le Québec atteint plusieurs objectifs

Le Québec, on le sait, a toujours fait du partage des pouvoirs une condition essentielle au renouvellement du fédéralisme canadien.

Mais, quelles sont les revendications du Québec dans ce domaine? Essentiellement, elles consistent à clarifier les pouvoirs de l'Assemblée nationale et à obtenir de nouveaux pouvoirs. Elles tiennent aussi à l'imposition de limites à une utilisation abusive du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral.

Quoi qu'en disent ses opposants, l'entente de Charlottetown permet au Québec d'atteindre plusieurs de ses objectifs dans ce domaine.

En ce qui a trait à la question proprement dite des pouvoirs, l'entente de Charlottetown identifie huit secteurs qui deviennent des juridictions provinciales exclusives reconnues: forêts, mines, tourisme, logement, loisirs, affaires municipales et urbaines, formation de la main-d'œuvre et culture. Certains diront que les six premiers sont déjà, en vertu de la jurisprudence, des compétences provinciales. En fait, le fédéral faussait les règles du jeu en intervenant continuellement dans ces domaines. Cela est maintenant terminé et ces pouvoirs seront à l'avenir réellement exclusifs.

En ce qui a trait à la culture et à la formation de la main-d'œuvre, ce sont là de nouveaux pouvoirs exclusifs dont le gouvernement du Québec pourra se prévaloir.

Rappelons-nous combien de fois M. Bourassa a réclamé pour le Québec les pouvoirs (immi-

gration et formation professionnelle) qui allaient lui permettre de doter la province d'une politique globale des ressources humaines. Cela est maintenant acquis et répond à l'un des besoins les plus fondamentaux du Québec en tant que société.

En ce qui a trait au pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, l'entente de Charlottetown fixera pour la première fois des limites sévères aux interventions du gouvernement fédéral dans les champs de juridiction des provinces.

Ainsi le Québec pourra, s'il le désire, se retirer de tout programme fédéral à frais partagés (exemple: programme national de garderies) et mettre en place son propre programme.

L'entente garantit également que les interventions du gouvernement fédéral tant au Québec que dans les autres provinces, respecteront les priorités provinciales.

L'entente de Charlottetown nous permet de passer d'un régime sans limites à l'exercice du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, à un nouveau régime comportant des limites strictes, fondées sur le respect du rôle et de la primauté des provinces.

Il y a bien sûr des gens qui considèrent que le Québec n'a pas obtenu suffisamment au chapitre du partage des pouvoirs. Il est quelque peu ridicule de constater que les tenants de l'indépendance du Québec discutent

du partage des pouvoirs quand de toute façon ils n'y croient pas, puisqu'ils les réclament tous pour le Québec! Il y a là un double langage que nous devons dénoncer.

Il y a aussi ceux qui se réclament du rapport Allaire, qui veulent un pays dans le Canada mais proposent de le rendre ingouvernable en suggérant, par exemple, de faire de la politique étrangère une juridiction partagée ou encore de l'environnement une juridiction provinciale exclusive, alors que la nature même de plusieurs problèmes environnementaux fait en sorte qu'ils traversent bien souvent les frontières des provinces et même des États-Unis.

Non, je pense que ces personnes n'acceptent pas vraiment l'existence de la fédération canadienne, avec un gouvernement central doté de pouvoirs nécessaires au développement du pays, tout en assurant au Québec et aux autres provinces la possibilité d'assumer leurs propres réalités.

N'oublions jamais que les fédérations trop décentralisées connaissent les mêmes problèmes que les fédérations trop centralisées. Les deux sont difficilement gouvernables et ce n'est pas ce que les Québécois et les Québécoises veulent!

Benoît BOUCHARD

LES PROCHAINS THÈMES

- 11 octobre:** Les institutions fédérales (Sénat, cour supérieure, Chambre des communes, etc.)
- 18 octobre:** La clause Canada (autochtones, caractère distinct, égalité des sexes, etc.)
- 25 octobre:** En quoi l'entente de Charlottetown est favorable (Benoît Bouchard) ou défavorable (Lucien Bouchard) pour les Québécois?

NON

La subordination du Québec

En 1867, les Canadiens voulaient absolument leur propre gouvernement provincial. Il fallut donc définir les pouvoirs respectifs du gouvernement fédéral et des provinces. L'article 92, qui décrit les pouvoirs des provinces, est intitulé: *Les pouvoirs exclusifs des législatures provinciales*.

En vertu du pacte de 1867, les Canadiens français croyaient que le gouvernement du Québec ne pouvait être subordonné au gouvernement fédéral dans les domaines que lui attribuait la Constitution. L'évolution subséquente devait cependant montrer que le fédéral était « plus égal » que les provinces: le fédéral pouvait en effet s'autoriser de certaines clauses pour s'immiscer dans les affaires provinciales. Il pouvait ainsi créer des programmes dans des domaines provinciaux. C'est ce qu'on appelle « le pouvoir de dépenser du fédéral ». Les provinces refusant ces intrusions étaient pénalisées, puisque leurs citoyens finançaient ces programmes par leurs impôts.

De fil en aiguille, le fédéral a couvert presque tout le jardin des provinces, par le truchement du financement ou de la réglementation. Et le chevauchement des politiques et des programmes constitue, depuis longtemps, la norme plutôt que l'exception. Deux conséquences en découlent: le gaspillage des fonds publics et l'absence de cohérence du système fédéral actuel.

Jean Lesage, imité en cela par tous ses successeurs, partit à l'assaut du pouvoir de dépenser. Il réclama le retrait inconditionnel du fédéral des champs provinciaux, avec compensation financière. Dans la foulée de la Révolution tranquille, le Québec devait également réclamer une réforme en profondeur du partage des pouvoirs, pour pouvoir fixer lui-même les balises du développement de la société québécoise. Les rapports Allaire et Bélanger-Campeau constituent le couronnement de cette évolution.

Où se situe le projet de Charlottetown par rapport à ces aspirations? Selon M. Benoît Bouchard, il met « à la disposition du Québec de nouveaux pouvoirs essentiels à son développement ». Selon M. André Tremblay, le propre conseiller constitutionnel de Robert Bourassa, le projet de Charlottetown ne comporte aucun gain constitutionnel pour le Québec. Qu'en est-il?

Le projet mentionne onze domaines spécifiques. Pour chacun de ces domaines, on s'est entendu pour négocier soit le retrait du fédéral soit une harmonisation des politiques fédérales et provinciales. Dans le premier cas (forêts, mines, tourisme, logement, loisirs, affaires municipales et urbaines, formation de la main-d'œuvre), on reconnaît la compétence exclusive des provinces. Or, c'était déjà le cas, explicitement ou implicitement, en 1867! (M. Michel Bélanger l'a honnêtement reconnu.) Mais on ajoute du même souffle qu'une entente « devrait fixer les conditions de tout retrait fédéral, y compris le niveau et le type des ressources financières devant être transférées ». Et lorsqu'on réussira

à conclure une entente, celle-ci ne vaudrait que pour cinq ans. Rien n'interdit au fédéral de changer d'idée après cinq ans et de modifier ses exigences. C'est une bien curieuse conception de l'exclusivité. En réalité, on érige un système de négociations conflictuelles permanentes.

La formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre ne constituent qu'une partie du champ névralgique de la main-d'œuvre. Les réseaux fédéral et provincial continueront à fonctionner parallèlement et donc à gaspiller des ressources rares. Par ailleurs, cette clause constitue l'une des plus embrouillées du projet, affirmant blanc et noir un peu plus loin. En tout état de cause, le Québec serait tenu de se conformer à des « objectifs nationaux ».

La clause portant sur la culture reproduit exactement le même modèle: exclusif, mais non exclusif et négociation à venir. Qu'y aura-t-il de changé par rapport à la situation actuelle? Fort peu de choses.

Et l'immigration? Dans ce secteur vital pour le Québec, il y a déjà une entente entre Ottawa et Québec, l'entente Cullen-Couture. Or, l'Accord du lac Meech intégrait cette entente dans la Constitution, ce qui représentait une garantie éternelle pour le Québec. Cela n'existe plus dans le projet de Charlottetown: c'est un recul important par rapport à Meech, malgré une lettre récente de M. Mulroney, qui n'engage aucun des autres joueurs.

Pour couronner le tout, le fédéral se voit reconnaître, en toutes lettres, le pouvoir de dépenser dans tous les domaines de compétence provinciale exclusive, pouvoir qu'on se promet de baliser un jour, dans une négociation à onze ou à quatorze...

Alors, où sont les nouveaux pouvoirs pour le Québec? Nulle part. Jean Allaire et les jeunes libéraux ont posé la bonne question: « Si le gouvernement fédéral avait vraiment l'intention de céder ces compétences au Québec, s'efforceraient-ils avec tant d'acharnement d'en rendre le transfert difficile, réversible et incomplet? » Entre Charlottetown et les aspirations québécoises, il y a un gouffre.

Lucien BOUCHARD

Cozy DÉCORATION

Vous y rencontrez des amies qui ont plusieurs années d'expérience dans la décoration résidentielle et commerciale et qui sont avant tout soucieuses de la qualité de votre intérieur.

Colette et Estelle Beaudoin
Résidentiel et commercial
1458, AV. MAGUIRE
SILLERY, 682-2877

Y a pas que la messe le dimanche!

Moitié prix aujourd'hui...

Laissez-nous meubler votre week-end! Les plus beaux mobiliers à Québec sont réduits de 50%. Presque tout notre inventaire est à moitié prix pour souligner notre 5^{ème} anniversaire et pour nous permettre de réaménager notre salle de montre.

Nous avons les meubles les plus beaux et non les plus chers: si vous voulez vraiment savoir qui sont les plus chers, vous devriez vérifier la qualité des magasins qui offrent d'acheter maintenant et de ne pratiquement jamais payer...

mobilier philippe dagenais

Nous exprimons la différence entre «meubles» et «mobiliers»

185 rue St-Paul, dans le vieux Port de Québec
692.41.06

DES LUNDI du 5 au 30 octobre

PARTICÍPEZ AU CONCOURS

À GAGNER:
Plus de **6 000 \$** en prix

Écoutez La bande à Gillet et devinez le cadeau du jour!

POUR PARTICIPER:
Remplissez le coupon de participation et déposez-le à l'une ou l'autre des 4 bijouteries Doucet et postez-le à C.JRP avant le 28 octobre, minuit.
Du 5 au 30 octobre 1992, du lundi au vendredi vers 8h20, un coupon sera tiré au hasard. La personne choisie sera contactée et elle aura 1 minute pour découvrir le cadeau du jour dans le coffre aux trésors Doucet.

DÉPOSEZ À L'UNE OU L'AUTRE DES 4 BIJOUTERIES DOUCET OU POSTEZ À:
C.JRP
Concours "Coffre aux trésors Doucet"
C.P. 4200
Sillery (Québec) G1T 2S2

NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ CODE POSTAL: _____
TÉL. BUR.: _____ RÉS.: _____

Règlements du concours disponibles à C.JRP. Un coupon par enveloppe. Aucun fac-similé, aucune reproduction mécanique ne seront acceptés.

LESOLEIL C.JRP 1060 doucet
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

CONFÉRENCES

Le Centre d'apprentissage psycho-pédagogique (CAPP), organisme privé qui offre des services de consultation, d'évaluation et de thérapie à une clientèle d'enfants et d'adultes qui présentent des difficultés d'apprentissage scolaire, présente ses activités d'informations aux professionnels et aux parents pour l'année 1992-1993.

14 octobre 92
Concept d'une approche multidisciplinaire avec l'enfant qui présente des troubles d'apprentissage scolaire.
Coût: gratuit
Conférenciers: Équipe des professionnels du CAPP

11 novembre 92
Les déficits visuels qui interfèrent dans les apprentissages scolaires.
Coût: 12\$
Conférencier: Dr J. Yves Dionne, O.D., Ph. D.

9 décembre 92
L'enseignement des stratégies propres à habiller l'élève à gérer ses apprentissages.
Coût: 12\$
Conférencière: Hermelle Vézina, M.A.

13 janvier 93
De l'oral à l'écrit: les troubles du langage chez l'enfant avec des difficultés scolaires.
Coût: 12\$
Conférencière: Sylvie Thivierge, M.O.A.

10 février 93
Difficultés d'apprentissage et image de soi.
Coût: 12\$
Conférencière: Muriel Marcheterre, M.Ps.

ENDROIT:
CHÂTEAU BONNE ENTENTE, 3400, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy

HEURE: 19h30

PRÉ-INSRIPTION:
Avant le 7 octobre, forfait de 40\$ pour toutes les conférences.

RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS:
CENTRE D'APPRENTISSAGE PSYCHO-PÉDAGOGIQUE
2040, boul. de la Rive-Sud
Saint-Romuald (Québec)
G6W 2S6
Tél.: (418) 839-7845
Télec.: (418) 839-8594

POMMES

AUTOCUEILLETTE ET VENTE EN KIOSQUE

Dégustation de jus de pomme frais

ALLONS AUX POMMES À SAINT-NICOLAS!
VERGERS SAINT-NICOLAS
2074, Marie-Victorin
Saint-Nicolas
OUVERT TOUS LES JOURS
836-5505

VENEZ CUEILLIR VOS POMMES VOUS-MÊMES!
Dégustation de jus de pomme frais
Rendez-vous à l'île d'Orléans chez
LAVAL GAGNON
3456, Royale, Sainte-Famille
Tournez à gauche, 12 km du pont
KIOSQUE DE FRUITS ET LÉGUMES
OUVERT TOUS LES JOURS
829-2495

Cueillez vos pommes dans un paysage enchanteur
RANDONNÉE EN TRACTEUR FERNAND DROUIN
4606, chemin Royal, Sainte-Famille, I.O. (20 km du pont)
Ouvert fin de semaine
Sur réservation en semaine
829-2501

AUTOCUEILLETTE ou VENTE AU COMPTOIR
Tous les jours de 10h à 19h
Choix de variétés
LES VERGERS POMOCULTURE DE TILLY
Jean-Pierre Haubert, propriétaire
4381, Terrasse des Chênes
Saint-Antoine-de-Tilly (Québec) G0S 2C0
(418) 886-2539

Pour annoncer dans cette rubrique
TÉLÉMARKETING 647-3377

LE PALMARÈS



Ce palmarès reflète la position des disques compacts et cassettes les plus vendus chez Musique D'Auteuil, rue St-Jean, à Québec et des magasins HMV de Place Fleur de Lys, de Place Laurier et des Galeries Chagnon, à Lévis. Le chiffre entre parenthèses indique la position occupée à la parution précédente

FRANCOPHONE

- 1 (1) Miel et venin
Marie Carmen
- 2 (4) Les grandes chansons
Jean Ferrat
- 3 (7) Et tu chanteras
Sylvie Tremblay
- 4 (2) Tue-moi
Dan Bigras
- 5 (-) Les derniers humains
Richard Desjardins
- 6 (10) Plus de 60 minutes avec...
Beau Domage
- 7 (6) 2-4-6
Offenbach
- 8 (8) L'Intégrale
Corbeau
- 9 (-) Si ce soir...
Patrick Bruel
- 10 (-) Immensément
Robert Charlebois



ANGLOPHONE

- 1 (2) Danse Mix 92
Artistes variés
- 2 (1) Amused to Death
Roger Waters
- 3 (3) Greatest Hits
Queen
- 4 (-) Classic Queen
Queen
- 5 (-) The One
Elton John
- 6 (4) Tubular Bells 2
Mike Oldfield
- 7 (-) Blood Sugar Sex Magik
Red Hot Chili Peppers
- 8 (8) Am I Not Your Girl?
Sinead O'Connor
- 9 (-) The Madman's Return
Snap
- 10 (6) 99.9 F
Suzanne Vega



Le Rock-notes

Le Festival de Monterey en DC

NASHVILLE, Tennessee (AP) — C'est une première: le label californien Rhino Records a décidé de sortir en DC et cassette, le 13 novembre, de larges extraits du Festival de Monterey (Californie) de 1967, auquel avaient participé Jimi Hendrix, Janis Joplin et The Who. La plupart des morceaux n'ont jamais été gravés sur vinyle. Le Festival de Monterey est considéré comme l'un des grands événements dans l'histoire du rock.

John et Michael en duo

NEW YORK (AP) — Elton John et George Michael ont annoncé qu'ils envisageaient de chanter en duo lors du concert organisé par la Fondation d'Elizabeth Taylor contre le sida, le 11 octobre, au Madison Square Garden. Le titre qu'ils devraient choisir sera « Don't Let The Sun Go Down On Me », le hit d'Elton John repris en 1991 par l'ex-Wham. George Michael a récemment participé à l'album « Red, Hot & Dance », en faveur de la lutte contre le sida, et a fait don de l'intégralité des recettes issues de la vente de son single « Too Funky » à des associations engagées dans la lutte contre cette maladie.

Artiste de l'année

NASHVILLE, Tennessee (AP) — Pour la seconde année consécutive, Garth Brooks a été élu artiste de l'année au cours de la traditionnelle cérémonie annuelle des Country Awards qui se déroulait, cette semaine, au Grand Ole Opry House de Nashville. Fort de la vente de neuf millions d'exemplaires aux USA de l'album « Ropin' the Wind », qui a été classé numéro 1 dans les palmarès américains de pop et de country, Garth Brooks a également obtenu la récompense de meilleur album de l'année. De son côté, Vince Gill — qui a abandonné la compétition de golf pour se lancer dans la chanson — a été nommé meilleur chanteur pour la seconde année consécutive.

LE ROCK

Assagi Jacques Higelin ? Allez savoir !

MONTREAL — Jacques Higelin débarque en coup de vent dans le bar, la gueule ravagée, l'air claqué.

par FRANCINE JULIEN
LE SOLEIL

Depuis deux jours, les médias montréalais se l'arrachent, le poète rock français, vedette des FrancoFolies qui se produit ce soir au Saint-Denis. De Jean-Pierre à Sonia, Higelin joue le chien docile et charmant aux shows télé; tout le contraire de l'animal dangereux qu'il devient une fois lâché sur scène. Visiblement, Higelin aime parler aux journalistes d'ici. En fait, il aime parler tout court.

Il passe et repasse la main dans ses cheveux, s'applique à refaire une tignasse de lion ébouriffé, grille cigarette sur cigarette. Et il cause. Jacques Higelin étale ses états d'âme avec une sincérité non feinte, comme s'il se retrouvait sur le divan du psy ou simplement en compagnie de vieux amis.

Guerre et paix

Higelin passera justement beaucoup de temps à parler de ses amis, sa grande famille qui l'accompagne d'ailleurs à Montréal (ils sont débarqués à 22!), ces

amis qui défilèrent l'un après l'autre à notre table, histoire de vérifier affectueusement si leur « Jacquo » ne manque de rien. Affable, ouvert et expressif, Jacques Higelin a tout ce qu'il faut pour avoir de vrais amis. Et des ennemis? « Des gens comme LePen, répliquera-t-il aussitôt. J'aime pas les tyrans, des gens qui n'existeraient pas s'ils ne représentaient pas une partie de la lâcheté d'un peuple ».

Un soir, il assistait à un spectacle de Georges Brassens. L'humoriste assurant la première partie du spectacle présente un programme de farces grasses et gratuites à souhait. « Et je voyais tous

ces gens dans la salle qui riaient grassement et je ne comprenais rien. Comment ces gens-là qui viennent entendre Brassens arrivent à trouver ça drôle? Mais Brassens est arrivé et ces mêmes personnes l'ont écouté avec respect, il les a transportées, élevées. C'est là que je me suis rendu compte qu'on peut appeler les gens par le bas, mais qu'on peut tout aussi bien les appeler par le haut.

« Je ne regarde plus la télé, ça me dégoûte, cette surenchère d'images. Les gens vont décider de leur opinion à partir d'un débat télévisé. L'apparence a remplacé le débat de fond. Il n'y a même plus de fierté politique. Quand il y a un scandale, on ne donne même plus sa démission. »

Papa!

Higelin était un gamin de sept ans, à la fin de la dernière guerre mondiale. Des images de cette époque lui remontent encore à la mémoire. Et c'est au plus fort de la guerre du Golfe qu'il est devenu papa pour une troisième fois. (Higelin est notamment le père du chanteur et pianiste Arthur H., « qui ne doit son succès qu'à son talent et à sa mère »). Papa d'une fille dont il parlera avec les menus

détails d'un papa-poule. C'est pour elle qu'il a écrit son plus récent disque, *Illicite*, qui vient de paraître chez nous; un disque empreint d'une sérénité quasi mystique. « Je voulais qu'il reste pour elle un album lui disant combien je suis heureux qu'elle soit là. Elle écoute le disque et elle sait que c'est un hymne à la vie. Tout le monde est allé chercher un peu en lui-même, à cette époque-là. Quand la guerre a éclaté, je ne pouvais écrire un seul mot, émettre un seul son. Ce qui m'a sorti de là, c'est un appel d'une femme, en Bretagne, qui m'a demandé si je voulais bien créer une chanson pour les enfants qui seraient chantée par des chorales. C'est là que je me suis dit, ah oui, faut pas oublier qu'il y a un avenir! »

Cet « oratorio », « un hymne pour le monde civil », Higelin l'a présenté en France, cet été, avec des chorales de plusieurs centaines de personnes, enfants et adultes.

Assagi, papa Higelin? Allez savoir. « J'ai pas fermé les yeux sur le monde pour autant, dit-il. C'est certain que sur le prochain album, je vais plus rentrer dedans. Si on a un enfant et qu'on l'aime, il faut le défendre! »

Pour Tangerine Dream, ce qui compte est d'avoir un son à soi

Infatigable Edgar Froese! Alors qu'il s'appête à se lancer dans une nouvelle tournée pour promouvoir le récent *Rockoon*, il est aussi à planifier l'horaire de Tangerine Dream pour les mois à venir. C'est qu'à la fin de novembre, Froese et ses complices, que l'on pourra voir mardi au Grand Théâtre, doivent se rendre à Los Angeles pour entreprendre les séances d'enregistrement du 48ième disque de Tangerine Dream!

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Quarante-huit disques! Cela peut paraître incroyable sauf peut-être pour les amateurs de cette formation de musique électronique qui...ont parfois bien de la difficulté à suivre les pérégrinations d'Edgar Froese et cie.

Et dire que ce nombre ne tient même pas compte des enregistrements et des trames sonore que Froese a réalisés sous son propre nom! Que ce soit *Aqua*, *Ages Stuntman*, *Pinnacles*, ou alors la trame sonore de *Kamikaze 1989* du réalisateur Fassbinder. Peu de groupes ou d'artistes sont aussi prolifiques.

Edgar Froese a-t-il un secret pour maintenir une telle cadence?

« Ce n'est pas un secret. Ça prend énormément de temps, de concentration et surtout une très grande discipline. Je consacre le plus clair de mon temps à la musique. Il n'y a pas des milliers de façons d'y parvenir », raconte un Edgar Froese pragmatique lors d'une entrevue téléphonique de son domicile berlinois peu de temps avant de prendre la route pour le « Rockoon Tour 1992 ».

Il s'agit d'une tournée toute spéciale pour Froese puisqu'elle souligne le 25e anniversaire de Tangerine Dream et que, pour la première fois, des concerts seront filmés en vue d'une vidéocassette en spectacle.

Autre première, des musiciens invités, le saxophoniste Linda Spa et le guitariste Zlatko Perica, vont aussi être de la partie.

« Je pense que ça va donner un son plus « live » et plus riche. Les répétitions ont été très satisfaisantes », constate Froese.

Autre musicien à ses côtés: son fils, Jerome, qui s'est joint au groupe en 1990 et qui, en passant, a coécrit toutes les pièces de *Rockoon* avec son père.

Une grande satisfaction pour un père que de pouvoir travailler avec son fils?

« Evidemment, je suis heureux. Il a profité de mon expérience et je pense que je peux en être fier. Mais nos enfants ont leur propre vie et c'est lui qui a choisi d'être musicien. Jerome est avant tout avec Tangerine Dream parce que c'est un bon musicien et un bon

compositeur », confie le claviériste.

Selon Froese, toute cette belle équipe va se retrouver en studio à Los Angeles à la fin de novembre pour possiblement entreprendre les séances d'enregistrement du nouveau Tangerine Dream. Possiblement? C'est que Froese n'a pas encore décidé s'il va se lancer dans la composition d'une nouvelle trame sonore ou de pièces destinées à un disque studio.

Le groupe, qui vient à peine de terminer la trame de *The Switch*, film qui doit être lancé en janvier, est, selon les dires de Froese, littéralement submergé d'offres pro-



Le groupe « Tangerine Dream » en est à son 48e disque. De gauche à droite: Edgar Froese, Paul Haslinger et Ralph Wadepuhl.

venant du milieu cinématographique. « Le plus difficile est de choisir. Je dois écarter énormément de projets », laisse tomber le musicien d'une voix qui trahit un brin de déception.

Après Los Angeles, la troupe va poursuivre les séances à Vienne puis à Tokyo. Existe-t-il des raisons à ce va-et-vient? « Lorsque les gens veulent écrire ils se rendent souvent à Paris. Pour la musique, je pense que ce sont les trois villes qui sont les plus propices. Des capitales musicales », explique Froese.

Précurseur du nouvel âge?

Plusieurs considèrent que Tangerine Dream a été en quelque sorte l'initiateur de la vague de musique nouvel âge qui a « explosé » au cours de la dernière décennie.

Qu'en pense le principal intéressé. « C'est possible. Nous avons

probablement ouvert des portes. Personnellement, je n'aime pas tellement le terme. Mais, je peux comprendre qu'on nous associe au nouvel âge, même si ce n'est pas notre place. Il y a 20 ans personne ne parlait de cette dénomination. C'était simplement de la musique électronique et, pour moi, c'est encore le cas aujourd'hui. Je pense que ce qui importe avant tout pour un groupe consiste à avoir un son bien à lui, une personnalité. Les étiquettes c'est bon pour les magasins de disques ».

Le Rock Notes
Freak Brothers au d'Auteuil

Les Freaks Brothers seront au d'Auteuil ce soir. Cette formation de la Vieille Capitale, qui a déjà à son actif une cassette simplement intitulée *Freaks Brothers*, présentait quelques concerts aux États-Unis l'été dernier.

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON

AVIS SPÉCIAL AUX 14-20 ANS: TARIF-JEUNESSE 6.00\$ EN TOUT TEMPS. À L'EXCEPTION DES MARDIS À 4.25\$ ET DES MATINÉES À 5.00\$

INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES 228-7540, CINÉMA ALOUETTE 337-2465

DU 2 AU 8 OCTOBRE 1992

PLACE CHAREST
Du Pont et Boul. Charest 529-9745

LE DERNIER DES MOHICAINS (13+)
13:30 - 16:00 - 19:00 - 21:30

BASIC INSTINCT (V. FRANÇAISE) (18+)
13:00 - 15:10 - 19:00 - 21:40

SANS UN CRI (13+)
12:45 - 15:00 - 17:00 - 19:25 - 21:30

LA MORT VOUS VA SI BIEN (G) Dolby
13:45 - 19:20

LUNE DE MIEL À VEGAS (G)
16:30 - 21:35

MR. BASEBALL v. o. anglaise (G)
12:20 - 14:40 - 17:05 - 19:25 - 21:50

LE SANG DES INNOCENTS (16+)
14:00 - 19:30

L'ESPRIT DE CAÏN (16+)
17:00 - 21:50

JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE (16+)
13:15 - 15:00 - 19:15 - 21:40

CÉLIBATAIRES (G)
13:30 - 15:50 - 19:05 - 21:20

LE CLAP
2360 ch. Ste-Foy, Ste-Foy 650-CLAP

BETTY (13+)
Tous les jours: 15:00 - 19:00

TWIN PEAKS v. française (18+)
Ven. sam.: 15:30 - 21:45

Lun. mar.: 21:30 Mer. jeu.: 12:15 - 19:15

CINÉMA LIDO
Promenade LaSalle-Luzon 637-0234

CAPTAINÉ RON (G)
Sam. dim. lun.: 13:00 - 19:00 - 21:10

UN COEUR EN HIVER (G)
Sam. dim. lun.: 13:00 - 19:00 - 21:10

Mar. mer. jeu.: 19:00 - 21:10

LUNE DE MIEL À VEGAS (G)
Sam. dim. lun.: 13:00 - 19:00

Mar. mer. jeu.: 19:00

JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE (16+)
Tous les jours: 21:10

LE DERNIER DES MOHICAINS (13+)
Sam. dim. lun.: 13:00 - 18:45 - 21:10

Mar. mer. jeu.: 18:45 - 21:10

THE PLAYER (v. française) (G)
Sam. dim. lun.: 13:00 - 18:45

Mar. mer. jeu.: 18:45

LE SANG DES INNOCENTS (16+)
Tous les jours: 21:10

CINÉMA DE PARIS
Place D'Youville 684-2891

CINÉMA CANADIÈRE
Les Galeries La Canadière 661-8578

99¢ 1.49¢ 2.49¢

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
46934396
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

FAMOUS PLAYERS

GALERIES DE 628-2455
LA CAPITALE ★ &
5401 Boul. des Galeries

I.P.5 (G) Dolby
1:00-3:30-6:40-9:15

CAPTAINÉ RON (G) Dolby
12:45-2:50-5:00-7:10-9:20

DOCTEUR PETIOT (13+)
12:50-2:55-5:05-7:15-9:25

UN COEUR EN HIVER (G)
12:40-2:45-4:50-7:00-9:15

LE COBAYE (13+)
1:00-3:00

INDOCHINE (G) Dolby
5:15-8:15

ROCK'N'NONNE (G) Dolby
12:50-2:55-5:05-7:20-9:30

STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier & ★

CIMETIÈRE VIVANT 2 (16+) Dolby
1:00-3:00-5:00-7:05-9:20

INNOCENT BLOOD (16+)
1:25-4:00-6:55-9:15

BLADE RUNNER (13+)
1:30-4:00-6:50-9:15

PLACE QUÉBEC 525-4524
5 Place Québec

BOOMERANG (V.F.) (13+)
6:30-9:00

LE MONDE SELON WAYNE (G)
7:15-9:15



L'énergie musicale

RECOMPTE

CHIK 98.9 La clef de sol

LE SOLEIL

GAGNEZ UNE RADIO D'AUTO SONY

Écoutez le Grand décompte BUD, CHIK 98.9, LE SOLEIL, LA CLEF DE SOL, SONY. Remplissez l'espace vide de la dixième position. Retournez-nous le coupon.

CS	SD	Rhythm is a dancer	Snap!	CIE
2	3	Mumpin around	Robby Brown	BMG
3	8	Move this	Technonics	MCA
4	2	Deep Kiss	Mitsou	CAP
5	7	Am I the same girl	Swing out Sisters	ISBA
6	9	Jesus he knows me	Genesis	POL
7	4	November rain	Guns N' Roses	WAR
8	5	Do I have to say the words	Bryan Adams	MCA
9	13	Tequila	A.L.T.	A&M
10				WAR
11	6	Even better than the real thing	U2	ISL
12	15	All shook up	Billy Joel	SONY
13	10	Not enough time	Roxette	WAR
14	18	How do you do	Peter Gabriel	CAP
15	20	Digging in the dirt	Def Leppard	WAR
16	21	Have you ever needed someone	Haywire	POL
17	10	Buzz	Jude Cole	A&M
18	22	Start the car	Boys to Men	WAR
19	24	End of the road	Madonna	POL
20	11	This used to be my playground		WAR

CS: Cette semaine SD: Semaine dernière CIE: Compagnie

VOLUME ← BALANCE → TUNING → FADER
PULL REVERSE → PULL MEMORY →

SONY 98.9

NOM: _____
ADR: _____
TÉL.: _____
10^e position: _____

CHIK-98.9 1245, ch. Sainte-Foy, Bureau 105, Québec (Québec) G1S 4P2

CHIK 98.9 **SONY** **LE SOLEIL**